



**អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា**  
 Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia  
 Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា**  
**ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ**  
 Kingdom of Cambodia  
 Nation Religion King  
 Royaume du Cambodge  
 Nation Religion Roi

**អង្គជំនុំជម្រះសាលាដំបូង**  
 Trial Chamber  
 Chambre de première instance

**ឯកសារដើម**  
**ORIGINAL/ORIGINAL**  
 ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 19-Oct-2012, 13:54  
 CMS/CFO: Uch Arun

TRANSCRIPTION - PROCÈS  
 PUBLIC

Dossier n° 002/19-09-2007-CETC/CPI

10 octobre 2012  
 Journée d'audience n° 118

Devant les juges :

NIL Nonn, Président  
 YA Sokhan  
 Silvia CARTWRIGHT  
 Jean-Marc LAVERGNE  
 YOU Ottara  
 THOU Mony (suppléant)  
 Claudia FENZ (suppléante)

Les accusés :

NUON Chea  
 KHIEU Samphan

Pour les accusés :

SON Arun  
 Andrew IANUZZI  
 Jasper PAUW  
 ANG Udom  
 Michael G. KARNAVAS  
 KONG Sam Onn  
 Anta GUISSÉ

Pour la Chambre de première instance :

DUCH Phary  
 SE Kolvuthy

Pour le Bureau des co-procureurs :

CHAN Dararasmey  
 SENG Bunkheang  
 Vincent DE WILDE D'ESTMAEL  
 Dale LYSAK

Pour les parties civiles :

PICH Ang  
 Elisabeth SIMONNEAU-FORT  
 LOR Chunthy  
 VEN Pov

Pour la Section de l'administration judiciaire :

UCH Arun

## Tableau des intervenants

Langue utilisée sauf indication contraire dans le procès-verbal d'audience

Intervenants	Langue
M. DE WILDE D'ESTMAEL	Français
Me GUISSÉ	Français
Me IANUZZI	Anglais
M. LYSAK	Anglais
M. le juge Président NIL NONN	Khmer
M. NUON CHEA	Khmer
Me PAUW	Anglais
Me PICH ANG	Khmer
M. SENG BUNKHEANG	Khmer

1

1 PROCÈS-VERBAL

2 (Début de l'audience: 09h09)

3 M. LE PRÉSIDENT:

4 Veuillez vous asseoir. L'audience est ouverte.

5 [09.10.06]

6 Aujourd'hui, l'audience portera sur deux points différents.

7 Tout d'abord, la parole sera donnée à l'accusé Nuon Chea, lequel  
8 pourra faire une déclaration en réaction à la lecture des  
9 paragraphes pertinents de l'ordonnance de clôture dans le cadre  
10 du segment 3 du dossier 002/1, et ce, par rapport aux paragraphes  
11 lus précédemment et hier par le greffe.

12 La parole va être donnée à Nuon Chea, à moins qu'il ne renonce à  
13 s'exprimer. Les déclarations qui seront faites devront être en  
14 rapport avec les paragraphes pertinents.

15 Les juges auront des questions à poser à l'accusé.

16 Ensuite, l'audience portera sur les documents présentés par les  
17 juges et par les parties, compte tenu de leur pertinence.

18 Le 24 septembre 2012, la Chambre a rendu une décision, il s'agit  
19 du document E233, qui contient des informations pertinentes.

20 En même temps, un grand nombre de documents ont été évoqués en  
21 tant que documents importants, mais, dans le cadre de la  
22 procédure, ces documents ne contiennent pas suffisamment  
23 d'informations à l'intention du public.

24 De surcroît, il y a un grand nombre de documents qui sont  
25 présentés par les parties durant les audiences.

2

1 [09.13.15]

2 Il est essentiel que la Chambre reçoive des indications claires  
3 de la part des parties concernant le nombre de documents,  
4 notamment pour ce qui est des éléments de preuve à charge et à  
5 décharge.

6 Il convient aussi de veiller à ce que le public soit dûment  
7 informé, raison pour laquelle une audience sera consacrée aux  
8 documents. Les parties pourront préciser quels documents relatifs  
9 au Kampuchéa démocratique elles veulent verser aux débats.

10 Les accusés seront autorisés à réagir au versement de documents  
11 aux débats. Ce faisant, la Chambre espère pouvoir identifier les  
12 pièces pertinentes à charge et à décharge.

13 Les parties sont priées de sélectionner des documents qui sont  
14 pertinents et qui sont en rapport avec les structures du  
15 Kampuchéa démocratique, et qui sont donc pertinents dans le cadre  
16 du présent segment du procès.

17 Par ailleurs, les parties doivent s'abstenir de verser aux débats  
18 des documents qui ont déjà été débattus.

19 [09.14.51]

20 Voilà donc l'objet de l'audience d'aujourd'hui.

21 Au total, trois ou quatre journées d'audience seront consacrées à  
22 la question des documents en fonction du nombre de documents que  
23 les parties entendront évoquer aux fins de versement aux débats.

24 La parole est à la défense de Nuon Chea.

25 Me IANUZZI:

3

1    Merci, bonjour.

2    Quelques points.

3    Je me suis entretenu avec notre client avant l'arrivée des juges  
4    dans le prétoire. Il m'a dit avoir besoin d'environ cinq minutes  
5    pour présenter ses observations.

6    Deuxièmement, une demande d'éclaircissement, brièvement, par  
7    rapport à un événement qui a eu lieu hier. Cela concerne  
8    l'interrogatoire du témoin.

9    En juillet, la Chambre a décidé que nous étions autorisés à  
10   fonder des questions sur des informations contenues dans des  
11   documents qui n'ont pas été versés aux débats pour autant que  
12   nous ne citions pas littéralement ces documents et pour autant  
13   que nous n'y faisons pas référence.

14   [09.16.09]

15   Or, hier - corrigez-moi le cas échéant -, vous avez dit que  
16   chaque question posée à un témoin doit explicitement être en  
17   rapport avec un document d'une façon ou d'une autre, et je crois  
18   que cela inclut les déclarations; je pense que c'est ce que vous  
19   avez dit. Vous avez dit aussi que nous devons faire référence à  
20   ce document dans le prétoire.

21   Et donc, je pense que ce n'est pas logique; les deux ne  
22   concordent pas. Peut-être que votre décision est claire pour  
23   vous, dans votre esprit de juges, mais, moi, j'aimerais savoir à  
24   quoi m'en tenir. J'aimerais savoir quelle est votre position.

25   Est-ce que vous pouvez harmoniser ces deux aspects par écrit?

4

1    Ultérieurement, peut-être pourriez-vous le faire pour que tout  
2    soit bien clair, car, à ce stade, je crains fort que ça ne soit  
3    pas clair.

4    [09.17.07]

5    Troisièmement, à nouveau concernant un incident d'hier, j'ai  
6    rapidement jeté un coup d'œil sur mon programme des semaines à  
7    venir, je serai à New York à la fin du mois. Si les juges ont  
8    l'intention de déposer une plainte écrite, comme vous l'avez dit  
9    hier, je suis tout à fait ravi de remettre cette plainte en  
10   personne à New York à l'ordre des avocats.

11   Les choses ont tendance à se perdre dans les va-et-vient. Je  
12   parle sur la base de mon expérience, je suis donc tout à fait  
13   près à remettre personnellement ce document, car chacun a intérêt  
14   à ce que ces questions soient examinées publiquement et  
15   rapidement.

16   Et à nouveau, à présent, je donne la parole à mon client.

17   Merci.

18   [09.18.05]

19   M. LE PRÉSIDENT:

20   Merci beaucoup, Maître.

21   Cela étant, sachez que la Chambre est parfaitement à même de  
22   transmettre ce message; la Chambre connaît son travail.

23   Concernant votre requête, vous auriez dû la présenter par écrit.

24   Vous devez dûment motiver votre requête. Apparemment, vous  
25   demandez à la Chambre de rendre une décision motivée. Par souci

5

1 d'équité, vous devez donc motiver votre requête, après quoi, la  
2 décision rendue par la Chambre sera également motivée.

3 La requête doit être présentée par écrit. Cela a déjà été précisé  
4 à maintes reprises. La Chambre vous a déjà dit de préciser  
5 l'objet de votre intervention avant d'entrer dans le vif du  
6 sujet; vous devez indiquer de quoi vous allez parler.

7 Et, enfin, la Chambre réitère sa position, à savoir que toute  
8 requête doit être déposée par écrit de manière à ce que la  
9 Chambre possède les éléments nécessaires pour rendre une décision  
10 motivée, ce qui lui évitera toute critique pour défaut de  
11 motivation de ses décisions.

12 [09.19.57]

13 Monsieur Nuon Chea, la Chambre fait droit à votre demande. Elle  
14 vous rappelle que vous n'êtes pas autorisé à faire des  
15 observations sans rapport avec les paragraphes pertinents, dont  
16 le greffe a donné lecture en début de semaine dernière et hier  
17 après-midi. Gardez cela à l'esprit.

18 Il vous appartient de vous confiner aux paragraphes pertinents de  
19 l'ordonnance de clôture, tel qu'il en a été donné lecture.

20 Veuillez vous conformer aux dispositions de l'article 89 bis 2 du  
21 Règlement intérieur.

22 Monsieur Nuon Chea, vous avez à présent la parole pour présenter  
23 votre réaction.

24 Mais, auparavant, la Chambre vous pose une question. Êtes-vous  
25 prêt à répondre aux questions qui vous seront posées par les

6

1 juges et par les parties au sujet du dossier 002/1, segment 3,  
2 oui ou non?

3 Veuillez commencer par répondre à cette question, après quoi,  
4 vous pourrez présenter vos observations.

5 M. NUON CHEA:

6 Monsieur le Président, mon état de santé n'est pas très bon,  
7 peut-être devrais-je exercer mon droit de ne pas répondre et de  
8 garder le silence.

9 Après avoir entendu la lecture des paragraphes présentant des  
10 allégations de crimes... contre moi, j'aimerais à présent faire des  
11 observations au sujet du rôle que j'ai joué.

12 [09.22.26]

13 Concernant en particulier les paragraphes 121 à 123, paragraphes  
14 873 à 876; il s'agit d'accusations portées contre moi par rapport  
15 à des centres de sécurité. Je rejette ces accusations et  
16 j'affirme que je n'ai jamais été membre de ces comités. Je n'ai  
17 absolument joué aucun rôle dans l'administration du bureau de  
18 S-21.

19 J'en ai terminé, Monsieur le Président.

20 M. LE PRÉSIDENT:

21 Vous avez indiqué que vous souhaitiez exercer votre droit de  
22 garder le silence, c'est effectivement un droit qui vous est  
23 reconnu dans le Règlement intérieur.

24 [09.23.54]

25 Par ailleurs, une journée et demie sera accordée à l'Accusation,



7

1 une demi-journée à la Partie civile, et deux journées à la  
2 Défense, et cela inclut également les commentaires pouvant être  
3 faits par les accusés.

4 Comme indiqué par la Chambre dans ses instructions, la défense de  
5 Ieng Sary ou Ieng Sary lui-même aura l'occasion de faire des  
6 observations sur les documents. Le cas échéant, nous voudrions  
7 aussi entendre les trois équipes de défense afin qu'elles nous  
8 précisent de quelle manière elles se sont réparti le temps de  
9 parole.

10 Par ailleurs, la Chambre informe Khieu Samphan et Nuon Chea  
11 qu'elle comprend pleinement leur droit de garder le silence. Ieng  
12 Sary a renoncé expressément à son droit de répondre aux questions  
13 qui lui sont posées, et ce, depuis un certain temps.

14 Les accusés auront l'occasion de faire des observations  
15 concernant les documents qui seront produits devant la Chambre au  
16 cas où les accusés en question souhaiteraient exercer leur droit  
17 de réponse.

18 [09.26.11]

19 Un accusé n'est pas obligé de faire des observations ou de  
20 présenter sa réaction concernant tel ou tel document. La Chambre  
21 rappelle seulement que c'est une possibilité qui leur est  
22 offerte.

23 Messieurs Nuon Chea et Khieu Samphan, souhaitez-vous faire des  
24 observations au sujet des documents qui vont être produits devant  
25 la Chambre?

8

1 Nous commencerons par Nuon Chea.

2 Me IANUZZI:

3 Nous sommes encore en train de discuter entre nous et avec notre  
4 client pour voir si nous allons participer à cet exercice, dont  
5 je n'ai pas bien compris la nature en réalité. Nous sommes en  
6 train de voir s'il est dans notre intérêt... de notre client de  
7 déposer des documents et de faire des commentaires sur les  
8 documents.

9 [09.27.25]

10 Comme je l'ai dit, nous ne comprenons pas bien la nature de  
11 l'exercice qui va se produire durant ces quatre jours.

12 M. LE PRÉSIDENT:

13 La parole est à la défense de Khieu Samphan.

14 Je vous en prie, Maître.

15 Me GUISSÉ:

16 Bonjour, Monsieur le Président, bonjour, Mesdames et Messieurs de  
17 la Chambre.

18 M. Khieu Samphan n'entend pas à ce stade faire de commentaires,  
19 et nous avons indiqué également que, compte tenu du caractère  
20 limité, puisque nous ne pouvons pas plaider dans le cadre de la  
21 présentation des éléments de preuves, nous n'entendions pas  
22 présenter de documents dans le cadre de cette audience.

23 Je vous remercie, Monsieur le Président.

24 [09.28.30]

25 M. LE PRÉSIDENT:

9

1    Merci, Maître.

2    La Chambre a déjà donné des instructions. Elle a publié un  
3    mémoire, document E233, en date du 24 septembre 2012.

4    Malgré cela, la défense de Nuon Chea a indiqué ignorer quel sera  
5    l'objet des débats. Cela est déplorable, je ne veux pas m'étendre  
6    là-dessus. Les avocats sont censés être dûment informés.

7    Me IANUZZI:

8    J'aimerais apporter une précision. Je n'ai pas compris votre  
9    mémoire E233. Ce n'est pas que j'ignore l'objet des débats,  
10    mais je ne comprends pas ce que veut la Chambre.

11   M. LE PRÉSIDENT:

12   Merci, Maître.

13   Depuis la publication du mémoire, vous avez eu l'occasion  
14   d'indiquer que vous n'aviez pas compris ce document sans attendre  
15   l'audience d'aujourd'hui.

16   (Discussion entre les juges)

17   [09.32.13]

18   M. LE PRÉSIDENT:

19   Je m'adresse maintenant à l'Accusation: avez-vous préparé tous  
20   les documents? Avez-vous fait votre part... selon les dispositions  
21   du mémoire E233?

22   M. LYSAK:

23   En effet, Monsieur le Président, nous avons remis à la juriste  
24   hors classe et les autres parties la liste des documents que nous  
25   entendons présenter au cours de la prochaine journée et demie.

10

1 M. LE PRÉSIDENT:

2 Qu'en est-il des coavocats principaux pour les parties civiles?

3 Me PICH ANG:

4 Bonjour, Monsieur le Président, Madame, Messieurs les juges.

5 Excusez-moi, j'ai un peu de retard. Il y avait en effet de la

6 congestion sur les routes.

7 Nous avons préparé les documents.

8 [09.33.13]

9 M. LE PRÉSIDENT:

10 Merci.

11 Je laisse maintenant la parole à l'Accusation pour la

12 présentation des documents.

13 M. LYSAK:

14 Merci, Monsieur le Président, bonjour à tous.

15 Madame, Messieurs les juges, je vais aujourd'hui commencer mon

16 intervention en faisant... en donnant un aperçu de la présentation

17 des documents qui sera faite aujourd'hui et dans les prochains...

18 lors de la prochaine audience par l'Accusation.

19 Nous allons présenter des documents qui sont pertinents pour les

20 allégations et les clefs de l'ordonnance de clôture ainsi que la

21 structure... que la section des structures administratives et

22 moyens de communication.

23 [09.34.08]

24 Il y aura trois parts, que mon collègue et moi allons commencer

25 ce matin... va s'attarder au rôle du Comité central et du Comité

11

1 permanent du Parti communiste du Kampuchéa, notamment, leur  
2 processus décisionnel et la communication des lignes du Parti et  
3 des politiques par différents moyens vers les organismes qui  
4 constituaient le Kampuchéa démocratique.

5 La seconde présentation sera faite par mon autre confrère  
6 aujourd'hui... portera sur les documents du... des structures  
7 administratives, notamment le fonctionnement des quatre  
8 ministères: le Ministère des affaires étrangères, du commerce, de  
9 la propagande et des affaires sociales.

10 Les documents montreront comment ces ministères ont rendu compte  
11 aux chefs du... aux dirigeants du Parti et avec... et la relation  
12 avec le Centre du Parti.

13 La prochaine... la troisième partie portera sur des documents  
14 détaillant les communications, notamment les télégrammes et les  
15 rapports envoyés depuis les zones vers les secteurs et vers le  
16 Centre, conformément à un système de "reddition" de comptes  
17 établi par le Centre.

18 [09.35.34]

19 Dans le cadre de cette présentation, vous verrez aussi des  
20 exemples de rapports envoyés par la commune, le district et aussi  
21 le niveau du secteur, des rapports suivant la... leur parcours  
22 hiérarchique pour se rendre jusqu'au Centre. De même, avec les  
23 documents que les procureurs entendent déposer... montreront  
24 comment les organismes du Kampuchéa démocratique fonctionnaient,  
25 la façon dont l'information était communiquée jusqu'aux

12

1 dirigeants et au Centre et la façon dont les politiques et les  
2 directives étaient diffusées depuis le Centre jusqu'à la base,  
3 pour leur mise en œuvre.

4 Je vais à présent laisser la parole à mon collègue cambodgien,  
5 qui commencera la présentation des documents sur le Comité  
6 permanent et le Comité central.

7 M. LE PRÉSIDENT:

8 Allez-y.

9 [09.36.33]

10 M. SENG BUNKHEANG:

11 Merci, Monsieur le Président.

12 Bonjour, Madame, Messieurs les juges, bonjour à tous.

13 Comme l'a indiqué mon savant confrère, je vais maintenant faire  
14 une présentation sur les rôles et compositions du Comité central  
15 et du Comité permanent du Parti communiste du Kampuchéa.

16 Avec votre permission, j'aimerais afficher certains documents à  
17 l'écran, au fur et à mesure de ma présentation.

18 Le premier document que j'aimerais montrer est le document  
19 E3/130, dont le titre est "Statut du Parti"... "Statut - donc - du  
20 Parti communiste du Kampuchéa".

21 M. LE PRÉSIDENT:

22 Allez-y.

23 [09.37.52]

24 M. SENG BUNKHEANG:

25 Merci beaucoup, Monsieur le Président.

13

1 Ce document montre les règles du Parti communiste du Kampuchéa.  
2 Donc, d'une assemblée générale à l'autre, les organes... l'organe  
3 suprême du Parti, qui était le Comité central... c'est l'article 8  
4 de ce statut du Parti qui le prévoit.  
5 C'était un organisme unique en matière... tant sur les affaires  
6 militaires... le Comité central assurait le leadership.  
7 Le rôle du Parti, tel que prévu par l'article 23 - "rôles et  
8 responsabilités du Comité central" -, était notamment la mise en  
9 œuvre de la ligne du Parti et des statuts du Parti... de s'assurer  
10 que... Les articles prévoient normalement l'élection et la  
11 nomination des membres.  
12 L'article 25 prévoit que le Comité central organisera une  
13 assemblée générale à tous les six mois, et ce, afin de faire le  
14 suivi des activités du Parti.  
15 [09.40.28]  
16 De même, Khieu Samphan a déposé... a dit aux cojuges d'instruction...  
17 et a parlé du rôle du Comité central et du Comité permanent du  
18 Parti communiste du Kampuchéa.  
19 Le document E3/27, procès-verbal de l'audition de M. Khieu  
20 Samphan, en date du 13 décembre 2007.  
21 ERN: en khmer: 00156618 à 20; en anglais: 00156749 à 51; en  
22 français: 00156671 à 72.  
23 M. Khieu Samphan a déclaré que le... que le Kampuchéa démocratique  
24 était un état communiste dirigé par le Parti. Il a aussi dit  
25 qu'en principe l'organe principal du Parti était le Comité

14

1 central. En pratique, c'était le Comité permanent qui était  
2 l'organe suprême. Et les orientations du Parti étaient décidées  
3 par ce Comité permanent, et c'est ce que M. Khieu Samphan a  
4 indiqué lors de sa déposition.

5 Le Comité central se réunit à tous les six mois, et ce, à partir  
6 de 1970. Le Comité permanent, lui, se réunit fréquemment, à peu  
7 près à tous les sept ou dix jours, ou même plus fréquemment que  
8 cela selon les besoins du moment.

9 [09.42.38]

10 En réponse à une question sur la composition du Comité permanent  
11 ainsi que "le" Comité central, M. Khieu Samphan a déclaré que le  
12 Comité permanent était composé de sept membres, notamment Pol  
13 Pot, Nuon Chea, Vorn Vet, So Phim, Ta Mok, Son Sen et Ieng Sary.  
14 La présence du... la présence n'était pas nécessaire. Il y avait 30  
15 membres des... du Comité central, mais Khieu Samphan ne se  
16 souvenait pas de tous leurs noms.

17 Il se souvient de, par exemple, Meas Muth, qui était le  
18 beau-frère de Ta Mok... beau-fils de Ta Mok [se reprend  
19 l'interprète], et il a ensuite été transféré pour être... à la tête  
20 de la marine.

21 Sua Vasi, alias Doeun, était le président du Bureau 870. Khoy  
22 Thuon, Ke Pauk...

23 "Et moi-même, j'étais membre du Comité central. Avant, j'étais  
24 membre candidat, en 71, et j'ai été promu... à un membre de plein  
25 droit en 1970... 76."



15

1 Dans un autre procès-verbal d'audition, en date de décembre 2007,  
2 devant les cojuges d'instruction, on a posé à Khieu Samphan "de"  
3 décrire les rôles "du" bureau K-1 et K-3.

4 Voici ce qu'a dit Khieu Samphan à cette époque:

5 "C'était là que le Comité permanent travaillait et résidait. K-1  
6 était en face du Tonlé Bassac. C'était dans un édifice proche du  
7 centre de conférence. K-3 était à côté du Palais royal. C'était  
8 dans un bâtiment qui était sur 'la' rue Pasteur et Kampuchéa  
9 Krom, et il y avait une autre route...

10 Je... ceux qui étaient à K-3... il y avait notamment Nuon Chea, Son  
11 Sen et Ieng Sary... Pol Pot, lui, venait la nuit une fois de temps  
12 en temps, mais, par prudence, il changeait de domicile à  
13 l'occasion. Il est aussi resté à K-1, à l'occasion.

14 Pour ce qui est des réunions du Comité permanent, normalement,  
15 elles 'étaient' à K-1, mais elles se tenaient aussi parfois à  
16 K-3, chez Pol Pot."

17 [09.45.58]

18 Un autre document, E3/89, il s'agit d'"un" autre audition de Ieng  
19 Sary, du 17 septembre 2007... décembre 2007 (phon.). Dans "cet"  
20 document, Ieng Sary décrit les réunions des comités, la présence  
21 de Khieu Samphan lors de ces réunions.

22 Dans le document E3/89, les ERN pertinents, en khmer: 00062453 à  
23 54; en anglais: 00417600; et, en français: 00332682.

24 M. Ieng Sary "en" répondu à la question ainsi:

25 Question:

16

1 "Y avait-il une réunion du Comité central en 75?"

2 Réponse:

3 "En septembre 75, il y a eu une réunion dont l'objectif était de  
4 décider ce que nous devons faire pour empêcher le Vietnam de  
5 prendre le contrôle du Cambodge."

6 Question suivante:

7 "Donc, cela... cela était-il une décision 'au' Comité permanent ou  
8 au Comité central?"

9 Ieng Sary répond:

10 "C'était une décision du Comité permanent, pas du Comité  
11 central."

12 Question:

13 "Donc, qui siégeait au Comité permanent?"

14 Ieng Sary répond:

15 "Presque tout le Comité permanent était là: Pol Pot, Nuon Chea,  
16 So Phim, moi-même, Son Sen et Ta Mok."

17 Fin de citation.

18 [09.48.11]

19 Question suivante:

20 "Ta Mok et Vorn Vet ou non?"

21 Puis Ieng Sary répond:

22 "Vorn Vet, oui."

23 Question:

24 "Et Khieu Samphan?"

25 Réponse:

17

1 "Non, mais Khieu Samphan était présent."

2 Question:

3 "Était présent, mais n'était pas membre du Comité permanent?"

4 Ieng Sary répond:

5 "Il n'était pas membre du Comité permanent."

6 J'aimerais lire maintenant un extrait de cet entretien avec Ieng  
7 Sary, un document datant de 76, portant une cote E3, un document  
8 dont le titre est "Décisions du Parti sur un certain nombre de  
9 sujets, le pouvoir d'exécuter, à l'intérieur et à l'extérieur du  
10 rang".

11 "1. De renforcer notre démocratie socialiste.

12 Comité de zone..."

13 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS:

14 Le procureur cite le document.

15 M. SENG BUNKHEANG:

16 "... Et, donc, il faut organiser les organes du Parti pour qu'ils  
17 soient les organes du Parti révolutionnaire. La véritable nature  
18 du Parti... avant, c'était 'un' façade, maintenant, ça appartient  
19 au Parti..."

20 [09.50.54]

21 Puis, dans le document E3/232, en date de mars 1976... ce document  
22 est le compte rendu d'une réunion au niveau de la base, à  
23 laquelle "a" participé Pol Pot, le secrétaire, et Nuon Chea,  
24 secrétaire adjoint, ainsi que Khieu Samphan.

25 Lors de cette réunion, M. Khieu Samphan a évoqué les élections de

18

1 mars 76, élections visant à élire les représentants du peuple.

2 Dans ce compte rendu de réunion, première partie, point 2D.

3 ERN: en khmer: 00017118; en anglais: 00182630; en français:

4 00323933.

5 Je cite:

6 "Si quelqu'un nous pose la question, il faut expliquer. Il ne

7 faut pas être désordonné. Il ne faut pas que les gens voient que

8 l'on veut cacher. Veuillez... ne vous moquez pas de l'assemblée

9 devant les gens... pour qu'ils pensent que nous mentons. Malgré la

10 présence d'une assemblée... ça demeure la tâche du Parti."

11 [09.52.42]

12 E3/507, compte rendu de réunion... ou, plutôt, la confrontation

13 organisée par le Bureau des cojuges d'instruction en 2007, Khieu

14 Samphan a dit:

15 "C'est un fait que j'ai assisté à la réunion, au... au

16 rassemblement du Comité permanent. Et, lors de cette réunion du

17 Comité, on a discuté, par exemple, de défense nationale, de la

18 réhabilitation nationale, du Vietnam, ainsi que de la démission

19 du prince Norodom Sihanouk."

20 Maintenant, j'aimerais vous montrer un document, le procès-verbal

21 des réunions du Comité. Il s'agit du document E3/197. Ce document

22 est un compte rendu de la réunion du Comité permanent, réunion à

23 laquelle... ou, plutôt, réunion qui s'est tenue le 11 mars 1976.

24 L'ordre du jour était le suivant: "La démission du prince Norodom

25 Sihanouk".

19

1 On retrouve aussi les participants à la réunion, notamment le  
2 camarade Pol Pot, secrétaire; le sous-secrétaire adjoint, Nuon  
3 Chea; Vorn Vet, alias Khieu (phon.); Khieu Samphan, alias Hem; et  
4 le camarade Doeun.

5 [09.54.24]

6 Dans cette réunion, M. Khieu Samphan a fait rapport au Comité  
7 permanent du... du Parti communiste du Kampuchéa sur la démission  
8 de Norodom Sihanouk. Et lors, donc, de cette réunion, les  
9 dirigeants du PCK ont discuté... en mars 76.

10 Lors de cette réunion du 11 mars 76, au point numéro 2, on lit:

11 "Opinions de l'Angkar"; point numéro 1: "Les motifs de la  
12 démission de Sihanouk".

13 On y évoque les raisons pour la démission de Norodom Sihanouk, et  
14 j'aimerais juste citer le document.

15 Je cite:

16 "Deux raisons: raison à long terme et la raison immédiate.

17 A. À long terme.

18 Conflits de classe entre lui et sa famille et la révolution. Il  
19 ne peut vivre avec nous. Il le pouvait avant. C'était une  
20 tactique et il pouvait (inintelligible)... Il a aussi démissionné  
21 en 71."

22 Document E3/179. Dans ce document, on "y" décrit aussi la  
23 situation, réunion du 13 mars 76.

24 [09.55.59]

25 Troisième partie, le rapport de la situation, donc, le soir du

20

1 13. Dans ce compte rendu, on retrouve...

2 Ou: "Le camarade Hem a fait rapport au comité sur le problème  
3 Sihanouk. Il a décidé résolument de démissionner de son poste. Il  
4 a expliqué que l'Angkar devrait avoir pitié de lui... et qu'il  
5 montrerait son respect, mais peu importe, il faut le laisser  
6 démissionner. Il pourrait y avoir opposition contre lui. Le  
7 camarade secrétaire a expliqué que ce problème était très  
8 important et que c'était au Centre de décider."

9 Dans cette réunion du Comité permanent, six mesures ont été  
10 évoquées, et au... et j'aimerais citer les points pertinents en la  
11 matière:

12 "1. Il ne faut pas laisser Sihanouk quitter le pays.

13 ...

14 3. Envoyer un télégramme... que ses enfants doivent venir  
15 immédiatement pour le Nouvel... le Nouvel an et les cérémonies de  
16 l'indépendance. Nous devons régler ce problème, et il faut que ce  
17 soit à l'avantage de la révolution."

18 [09.57.29]

19 Dans ce même document, on voit qu'il y a une décision du Parti  
20 qui va comme suit:

21 "En fait, Sihanouk est un tigre maigre. Il n'a pas de dents ou de  
22 griffes et il attend de mourir, mais, si l'on relâche ce vieux  
23 tigre sur le bord de la route, les enfants auront peur, et aussi  
24 les adultes, qui savent que... et même les tigres domestiqués  
25 auront peur. Il s'est joint à nous pour la révolution, même s'il

21

1 avait des conflits avec nous. C'est pourquoi le Parti a décidé  
2 qu'il serait président du Présidium de l'État, mais il n'était  
3 pas d'accord. Donc, qu'il 'aille' ou qu'il reste, c'est son  
4 problème. On le gardera comme dignitaire. Il ne faut pas le tuer,  
5 mais il est très coupable envers l'État et la population. Il est  
6 tueur du peuple. Et donc notre décision est raisonnable. Nous le  
7 garderons. Mais, s'il essaie de se libérer... il faudrait mettre  
8 fin à cela. Quant à... maintenant, le développement de la  
9 révolution, il faut mettre fin au féodalisme. Le jeu d'échecs en  
10 est là. Le régime féodal a été éliminé et extirpé par la  
11 révolution, et les rois doivent être nettoyés. Il n'y a pas  
12 d'autre issue."

13 [09.59.47]

14 Le document E3/557. Dans ce document, il est indiqué que Khieu  
15 Samphan a dit qu'il y avait un problème, parmi plusieurs, dont il  
16 fallait parler lors de la réunion du Comité permanent, réunion à  
17 laquelle il a aussi participé.

18 La question était celle du Vietnam.

19 On retrouve cela au document E3/218, procès-verbal  
20 (inintelligible) la réunion du Comité permanent. À l'ordre du  
21 jour, on retrouve la négociation avec le Vietnam à propos d'une  
22 question frontalière, à l'Est.

23 (Inintelligible) le secrétaire du Parti, M. Nuon Chea, Son Sen,  
24 Nuon Chea... Khieu Samphan, Ya et Doeun, qui ont aussi participé à  
25 la réunion. La réunion a discuté... d'un rapport de la (phon.)

1 camarade Ya, qui a expliqué les résultats des négociations avec  
2 le Vietnam, le soir du 7, au matin du 9 mars 1976.  
3 Toujours selon ces... ce procès-verbal, Nuon Chea a donné des  
4 instructions, tel que l'on... le peut le voir au point 2.  
5 En khmer: ERN: 00000756 et 57; anglais: 00182656 et 57; français:  
6 00334971.  
7 "Point 2: mesures à prendre à l'avenir.  
8 Point A. Il faut continuer de mettre en œuvre les mesures du  
9 Parti sur le plan politique, militaire et diplomatique. Le  
10 camarade secrétaire adjoint a rappelé la décision du Comité  
11 permanent prise le 11 mars sur la frontière Est, la protection et  
12 l'envoi du procès-verbal, au camarade Ya."  
13 [10.02.39]  
14 D'après la décision du 11 mars, sur la frontière Est, document  
15 E3/218, procès-verbal du Comité permanent, datée du 11 mars 76,  
16 on voit qu'y participaient les trois accusés, Nuon Chea, Khieu  
17 Samphan, Ieng Sary.  
18 "Point C. Mesures à prendre."  
19 Même document: E3/218.  
20 "Son Sen a été désigné pour préparer une carte en vue des  
21 négociation avec le Vietnam."  
22 Même réunion.  
23 "Point 3. Les activités des Vietnamiens à d'autres endroits."  
24 Il est question de ce que sait le Comité permanent sur le conflit  
25 avec le Vietnam. Il est fait mention d'une décision du Comité



1 permanent sur l'utilisation de mines, la capture de canots à  
2 moteur et l'arrestation de gens prenant la fuite vers le Vietnam.

3 Je vais citer le compte rendu:

4 "Durant les négociations, dans le Nord-Est et ailleurs, les  
5 Vietnamiens ont réalisé des activités incessamment. Dans l'Est,  
6 dans la région de Chbar, du district de Snuol, ils ont construit  
7 une route, le long d'une ancienne route française, et ils ont  
8 pénétré sur notre territoire, jusqu'à cinq kilomètres. À Kbal  
9 Cham, un tracteur est entré sur notre territoire et a touché une  
10 mine. Le chauffeur est mort.

11 [10.04.57]

12 Ailleurs, à la frontière de Svay Rieng, ils ont placé plus de 200  
13 bandes de bambous, plusieurs kilomètres à l'intérieur de notre  
14 territoire. En mer, ils ont des canots à moteur. Ils enquêtent  
15 sur nos territoires maritimes fréquemment. Nous avons coulé  
16 plusieurs canots. Avec le Vietnam, les problèmes ne se terminent  
17 jamais. Nous devons poursuivre la lutte politique et  
18 diplomatique, mais il faut recourir aussi à la force militaire.

19 [10.05.43]

20 Il y a aussi le problème de ceux qui fuient vers le Vietnam et  
21 qui risquent de faire de la propagande pour pousser à la  
22 rébellion. Des mesures ont été prises."

23 Khieu Samphan a été cité aussi dans le document E3/557. Khieu  
24 Samphan indique qu'une réunion du Comité permanent a eu lieu et  
25 qu'il y a assisté. La réunion portait sur la défense nationale.

1 Document E3/229, également un compte rendu d'une réunion du  
2 Comité permanent, en date du 22 février 1976. L'ordre du jour  
3 comprend la défense nationale.

4 [10.06.39]

5 Dans ce document, il est indiqué que les participants étaient au  
6 nombre de six (phon): Pol Pot; Nuon Chea; Ieng Sary, alias Van;  
7 Vorn Vet; Son Sen, alias Khieu; Sua Vasi, alias Doeun; et le  
8 camarade Thuch; et Hem.

9 L'ordre du jour est le suivant: "Rapport sur la défense  
10 nationale, la situation à la frontière orientale et problèmes  
11 ayant trait au transport des munitions."

12 "Le camarade Hem a parlé de la création d'un hôpital de campagne.  
13 La décision a été approuvée par le Comité permanent. Des mesures  
14 ont été énoncées, y compris les suivantes:

15 Quand nous négocions avec elles (phon.), nous négocions, mais  
16 nous devons préparer des forces de défense. Si l'on se contente  
17 de mettre en œuvre des politiques sans prendre de mesures  
18 militaires, alors, quand ils arriveront en grand nombre, nous  
19 aurons du mal à régler le problème. Nous devons examiner nos  
20 points forts et nos points faibles et nous devons être prêts à  
21 nous battre pour le jour où ils viendront. Nous devons collaborer  
22 étroitement avec les bases. L'armée et les bases sont proches et  
23 sont en accord."

24 "Propositions concernant la construction d'un aéroport à Kampong  
25 Chhnang."

25

1 Dans le compte rendu de la réunion du 22 février 1976, laquelle a  
2 eu lieu au soir, l'ordre du jour comportait notamment l'économie.  
3 [10.07.55]  
4 Document E3/230. Les trois accusés étaient présents. Il y avait  
5 les mêmes participants qu'à la réunion portant sur la défense  
6 nationale, mais il y avait des participants supplémentaires, à  
7 savoir le camarade Toy (phon.), qui était présent à cette  
8 nouvelle réunion.  
9 "Énergie, transport et la question de la Yougoslavie, tout cela a  
10 été examiné à la réunion. L'Angkar a émis l'avis, les  
11 instructions suivantes:  
12 Premier point: la production de sel.  
13 Le Comité permanent propose d'accroître la production pour  
14 qu'elle passe de 50000 à 60000 tonnes.  
15 Point 5: Il s'agit de la mobilisation de forces supplémentaires.  
16 Le Comité permanent a proposé de mobiliser davantage d'enfants et  
17 d'adolescents dans les bases et de les affecter à l'industrie.  
18 Point A (phon.): la distribution de riz venant de chez nous.  
19 Il faut distribuer du riz. Camarade Muth: 5000 sacs. Koh Kong:  
20 2000 sacs. Secteur 25: 10000 sacs.  
21 Concernant le riz qui reste, le garder en réserve pour l'utiliser  
22 à Phnom Penh."  
23 [10.10.43]  
24 Dernier point à présenter aujourd'hui, il s'agit de la diffusion  
25 d'informations durant le Kampuchéa démocratique. Il s'agissait

1 des informations à avaliser par le Comité permanent. Des témoins  
2 ont dit avoir appris la composition du Comité permanent du PCK  
3 grâce à des émissions radio.

4 Point suivant: des exemples concernant les émissions radio du  
5 Kampuchéa démocratique. J'aborderai seulement l'émission du mois  
6 de décembre 77.

7 Il y a aussi d'autres documents à l'annexe 5 de la liste de  
8 documents du bureau des coprocurateurs. Il s'agit des documents de  
9 septembre 77 jusqu'à janvier 79.

10 Je vais vous citer quelques documents du Kampuchéa démocratique:  
11 E3/1495. ERN khmer: 00727838; anglais: 00168315; français:  
12 00750223.

13 Ce document fait rapport sur une émission de la radio de Phnom  
14 Penh, à 23 heures, le 3 décembre 1977.

15 [10.12.44]

16 Il s'agit d'une réunion ayant rassemblé les membres du bureau  
17 politique du PCK et du Parti communiste chinois. Les participants  
18 étaient les suivants: camarade Pol Pot, secrétaire du Parti et  
19 secrétaire du Comité permanent; ainsi que le Premier ministre  
20 Nuon Chea, secrétaire adjoint du Comité central et chef du Comité  
21 permanent de l'Assemblée des représentants du peuple; M. Ieng  
22 Sary, membre du Comité permanent du PCK et vice-Premier ministre  
23 chargé des affaires étrangères; le camarade Vorn Vet, membre du  
24 Comité permanent du Comité central du PCK, vice-Premier ministre  
25 chargé de l'économie; camarade Son Sen, membre du Comité

27

1 permanent du Comité central et vice-Premier ministre chargé de la  
2 défense.  
3 [10.13.57]  
4 Document E3/1496. ERN khmer: 00727587; anglais: 00168351;  
5 français: 00726150.  
6 Ce document porte sur les émissions de radio de Phnom Penh, à 23  
7 heures, en temps universel, en date du 24 décembre 77. Cette  
8 émission radio concernait une mission effectuée par une  
9 délégation du bureau politique du Parti communiste chinois. Cette  
10 émission portait aussi sur le rôle de Pol Pot, Nuon Chea, Ieng  
11 Sary et Vorn Vet au sein du Comité permanent et du Comité central  
12 du PCK, comme indiqué également à la réunion précédente.  
13 Dernier document: E3/1499. ERN khmer: 00714316 et 00714318,  
14 toujours en khmer; en anglais: 00168363 à 64; français: 00743645  
15 et 46.  
16 Ces documents mentionnent la même émission radio datant du 23  
17 décembre 1977, à 23 heures, aussi, une émission radio du 19  
18 décembre. Il s'agissait du banquet pour une délégation laotienne.  
19 Il est question du rôle de Nuon Chea, Ieng Sary et Vorn Vet. Il  
20 est indiqué que ces rôles sont en rapport avec le Comité  
21 permanent et le Comité central du PCK.  
22 J'en ai terminé. Je laisse la parole à mon confrère.  
23 M. LE PRÉSIDENT:  
24 La parole est au coprocureur international.  
25 [10.17.04]

1 M. LYSAK:

2 Merci.

3 Je vais, moi, parler des documents qui mettent en évidence le  
4 rôle des Comité central et permanent pour la communication des  
5 lignes du Parti, des décisions, directives et politiques du  
6 Parti, à des fins de mise en œuvre, au niveau des différentes...  
7 organes militaires et gouvernementaux qui composaient le  
8 Kampuchéa démocratique.

9 Premier document: E3/182, procès-verbal d'une réunion du Comité  
10 permanent qui a eu lieu durant la nuit du 9 octobre 75.

11 Je vais présenter une partie du document où l'on trouve une  
12 déclaration du Comité permanent au sujet des obligations des  
13 organisations régionales, à savoir qu'elles devaient appliquer  
14 les décisions et la ligne du Parti fixée par le Centre.

15 Il y a une partie intitulée "mesures". C'est en bas de la page 2  
16 et au début de la page 3 dans l'original khmer.

17 Les pages sont les suivantes: en khmer: 00019110 et 109; dans  
18 Zylab, les pages 2 et 3 ont été interverties.

19 [10.19.11]

20 Les ERN anglais sont les suivants: 00183394 jusqu'à 395; en  
21 français: 00292869 jusqu'à 70.

22 Dans cette partie du procès-verbal de la réunion du Comité  
23 permanent, les mesures suivantes sont exposées, je cite:

24 "Chaque secteur doit maîtriser complètement la situation pour la  
25 mise en œuvre de la ligne et des décisions du Parti. L'initiative

1 vise à mettre en œuvre ces mesures rapidement. Il faut exercer un  
2 sens des responsabilités en saisissant la ligne du Parti, surtout  
3 pour les contacts avec les sections. Il faut faire preuve  
4 d'initiative. La ligne du Parti, les décisions du Parti, doivent  
5 être mises en œuvre."

6 En bas du paragraphe:

7 "Il faut demander l'avis du Comité permanent pour qu'il puisse se  
8 prononcer et approuver."

9 Plus bas, paragraphe 2:

10 "Agir dans son coin, dans chaque secteur, sans rien demander au  
11 Comité permanent, ça, ce serait impertinent aussi. C'est pourquoi  
12 il faut résoudre... en appliquant les décisions du Parti, mais bien  
13 suivre le processus et corriger si besoin est." Fin de citation.

14 [10.21.33]

15 Les Comités central et permanent communiquaient la ligne du Parti  
16 et les instructions à l'intention des organisations régionales,  
17 notamment au moyen de discours ou de présentations lors des  
18 congrès de zone.

19 Dans certains cas, cela était publié dans l'"Étendard  
20 révolutionnaire". Il y a trois numéros de l'"Étendard  
21 révolutionnaire" qui contiennent des déclarations ou des  
22 observations émanant des représentants du Centre, à l'occasion de  
23 conférences de zone. Et j'aimerais les présenter.

24 Premièrement, document E3/760. C'est le numéro du mois de juin 76  
25 de l'"Étendard révolutionnaire".

1 ERN khmer: 00062845 jusqu'à 846; anglais: 00509611; français:  
2 00487756.

3 Le Parti a publié - je cite - "des extraits, des instructions du  
4 représentant de l'organisation du Parti au cours d'une conférence  
5 de zone qui a eu lieu du 3 au 7 juin 1976".

6 Une explication est donnée quant aux raisons pour lesquelles ce  
7 discours a été publié. Voici ce qu'on lit, ça apparaît dans un  
8 encadré, juste en dessous du titre de cette partie:

9 "Du 3 juin 76 au 7 juin 76, une assemblée de zone a été  
10 organisée. Les camarades représentants de l'Angkar ont participé  
11 à cette assemblée. Ils se sont exprimés et ont fait des  
12 recommandations sur de nombreux points importants soulevés au  
13 cours de l'assemblée, en particulier la question des stratégies  
14 et tactiques visant à produire trois tonnes de riz par hectare  
15 cette année.

16 [10.24.35]

17 Concernant les aspects positifs et négatifs de l'expérience, tels  
18 que soulevés par l'assemblée, pour analyse et débat et pour faire  
19 l'objet de recommandation, tout cela doit être examiné par les  
20 représentants du Parti dans le pays tout entier. Les autres zones  
21 et régions peuvent en tirer des leçons pour améliorer la tactique  
22 et la stratégie pour produire trois tonnes de riz par hectare.

23 Nous voulons présenter des recommandations des représentants du  
24 Parti, exprimées à cette assemblée, pour que nos camarades  
25 'l'examinent, comme suit."



1 Page suivante, on y trouve les observations faites par les  
2 représentants du Parti à l'ouverture de la réunion. Après ces  
3 commentaires d'ouverture, il y a à la page khmère suivante:  
4 00062848 jusqu'à 49; en anglais: 00509614; en français: 00487758...  
5 il y a, disais-je, une parenthèse.  
6 [10.26.26]  
7 "Par la suite, l'assemblée a commencé à procéder à l'audition des  
8 rapports faits par le chef de la zone... à des discussions au sujet  
9 des questions qui ont été abordées à l'ordre du jour. Après avoir  
10 écouté le contenu des rapports et après avoir discuté de chaque  
11 question, les camarades représentants de l'Angkar ont exprimé des  
12 recommandations les uns après les autres. Nous nous permettons de  
13 citer quelques recommandations des camarades représentant de  
14 l'Angkar Parti sur certaines questions comme-ci après."  
15 Juste après, après cette parenthèse, il y a une partie de ces  
16 avis et recommandations concernant la situation des ennemis.  
17 Tout à la fin de cette partie de l'"Étendard révolutionnaire" - à  
18 l'ERN khmer: 00062873 jusqu'à 74; en anglais: 00509634; et, en  
19 français: 00487783 et 84...  
20 Il y a donc ici une partie portant sur la clôture de la  
21 conférence de zone et portant sur les recommandations prononcées.  
22 [10.28.25]  
23 Je cite:  
24 "Cet après-midi, nous avons procédé à la cérémonie de clôture de  
25 notre assemblée après avoir travaillé durant trois jours et demi

1 avec grands succès".

2 Plus bas, je cite:

3 "Nous allons faire rapport des résultats de la réunion au Comité  
4 central et diffuser l'expérience de cette conférence et de cette  
5 zone dans tout le pays également. À travers cela, nous devons  
6 améliorer notre ligne stratégique et tactique".

7 Plus bas, je cite:

8 "Notre objectif est que tous les camarades représentants  
9 comprennent bien les résultats de l'assemblée, en particulier la  
10 ligne stratégique et tactique pour la réalisation de la  
11 révolution socialiste et l'édification du socialisme pour  
12 atteindre l'objectif de production de trois tonnes par hectare,  
13 en vue d'une mise en œuvre dans toutes les bases et coopératives,  
14 les bureaux et ministères des zones également, pour atteindre  
15 l'objectif de trois tonnes par hectare".

16 [10.29.48]

17 Et, enfin, je cite:

18 "Enfin, j'adresse meilleurs vœux à tous les camarades qui  
19 retourneront dans les bases pour qu'ils y appliquent les  
20 décisions prises à l'assemblée, avec succès, en particulier pour  
21 l'objectif du rendement de trois tonnes de riz par hectare en  
22 76".

23 Le prochain document que je souhaite vous présenter aujourd'hui  
24 est le document E3/193, E3/193. Il s'agit d'un numéro d'"Étendard  
25 révolutionnaire" du mois d'août 1977.

1 Dans ce numéro, on retrouve une... une présentation des... un  
2 discours, plutôt, d'un représentant du Parti au sujet d'un  
3 certain nombre de directives relatives à la construction et à la  
4 consolidation et au développement du Parti, au cours de  
5 l'assemblée des cadres de la zone Ouest, organisée le 25 juillet  
6 1977.  
7 Quand on le compare à la conférence de zone de juin 77, qui  
8 portait surtout sur des instructions visant à produire trois  
9 tonnes par hectare, ce document-ci s'attarde principalement sur  
10 le problème des ennemis à l'intérieur du rang.  
11 La... le discours "de" 25 juillet 1977, reproduit dans ce numéro  
12 d'"Étendard révolutionnaire", commence comme suit - à l'ERN, en  
13 khmer: 00062948; en anglais: 00399222 à 23; et, en français:  
14 00611826...  
15 [10.32.13]  
16 Je vais citer le début du discours. Je cite:  
17 "Je souhaite faire une présentation sur les directives du Parti  
18 concernant un certain nombre de sujets importants visant à être  
19 mis en œuvre lors du deuxième trimestre de 1977. Ce sont des  
20 questions importantes, qui doivent être mises en œuvre jusqu'à la  
21 fin de 77. Comme je l'ai appris dans les rapports de zone au  
22 cours des derniers jours, les camarades de chaque région ont déjà  
23 étudié ces instructions du Parti.  
24 Cependant, à l'occasion de la session d'apprentissage sur un  
25 district exemplaire comme Kampong Tralach Leu, le chef du Parti

1 de la zone a pensé qu'il était nécessaire de diffuser à nouveau  
2 ces directives pour que les camarades puissent les étudier et  
3 considérer leur signification et leur mise en œuvre dans leurs  
4 bases respectives.

5 Pourquoi soulève-t-on encore ces sujets? Pourquoi les préciser à  
6 nouveau? Eh bien, afin d'analyser à la fin de l'année si nous  
7 avons bien mis en œuvre ces tâches et si nous avons bien rempli,  
8 donc, nos tâches de 1977. Et c'est bien là l'objectif.

9 [10.33.43]

10 Si nous pouvons bien comprendre ces instructions en terme de leur  
11 mise en œuvre, nous pourrions atteindre le... les objectifs du plan  
12 pour 1977, et donc les instructions que nous précisons maintenant  
13 visent à atteindre trois et six tonnes, attaquer et nettoyer  
14 l'ennemi et construire résolument le leadership du Parti." Fin de  
15 citation.

16 Prochaine citation du même document, que l'on retrouve à l'ERN,  
17 en khmer: 00062949; en anglais: 00399223; et, en français:  
18 00611827.

19 On y retrouve une référence à une décision du Parti prise lors de  
20 la dernière assemblée de zone, tenue en février 1977. Je cite:  
21 "D'après la... les décisions du Parti partout au pays et d'après  
22 mes souvenirs de la décision prise lors de... dans la zone Ouest  
23 lors de l'assemblée, à Kampong Chhnang, en février 1977, nous  
24 nous sommes accordés pour faire tout ce qu'il fallait pour que  
25 chacune des coopératives de 1000 familles ait 30 membres du

35

1 Parti, 50 personnes de l'Angkar essentielles et 80 personnes en  
2 progrès." Fin de citation.

3 [10.35.42]

4 On retrouve aussi dans ce document un discours prononcé lors de  
5 l'assemblée de la zone Ouest et publié dans l'"Étendard  
6 révolutionnaire". Dans ce discours, on trouve plusieurs  
7 instructions qui ont été communiquées pour qu'elles soient mises  
8 en œuvre dans les zones.

9 Monsieur le Président, je vais maintenant citer un long extrait.  
10 Donc, si vous souhaitez, je peux peut-être prendre la pause-café  
11 maintenant.

12 M. LE PRÉSIDENT:

13 Merci beaucoup.

14 En effet, le moment est opportun pour la pause matinale. Nous  
15 allons donc marquer une pause de 20 minutes et les débats  
16 reprendront à 11 heures.

17 (Suspension de l'audience: 10h36)

18 (Reprise de l'audience: 10h59)

19 Veuillez vous asseoir. Reprise de l'audience.

20 Le coprocureur a la parole.

21 M. LYSAK:

22 Merci, Monsieur le Président.

23 Au moment de la pause, je présentais le document E3/193. C'est le  
24 numéro de l'"Étendard révolutionnaire" d'août 77. On y trouvait  
25 un discours prononcé par un représentant du Parti lors d'une

1 assemblée de zone. J'allais parler de la partie du discours où il  
2 était question de certaines instructions devant être mises en  
3 œuvre par la zone.

4 Il y a une assez longue explication relative à l'histoire des  
5 traîtres de la zone Ouest. Je ne vais pas en donner lecture, car  
6 cela a déjà été partiellement couvert durant les derniers jours  
7 de déposition de témoins. Je vais lire des instructions  
8 transmises concernant l'appartenance au Parti.

9 En khmer, c'est l'ERN: 00062955; en anglais: 00399228 et 29; et,  
10 en français: 00611832.

11 Cette partie de l'exposé fait lors de la conférence de la zone  
12 Ouest se lit comme suit:

13 "Premièrement, le Parti a décidé d'accroître le nombre de ses  
14 nouveaux membres, uniquement dans des endroits favorables, sans  
15 éléments traîtres. Autrement dit, des endroits, des secteurs et  
16 districts, des bases, des ministères et des bureaux, petits ou  
17 grands, et dans les différentes unités.

18 [11.02.46]

19 Tout endroit favorable sans traître et ayant de bons éléments, de  
20 bons cadres et de bons éléments du Parti, auquel cas il faut  
21 accroître le nombre de membres. Ça, c'est la première chose.

22 Deuxièmement, le Parti a décidé que là où il y a des éléments  
23 traîtres il ne faut pas accroître les rangs."

24 Ensuite, il est dit aux cadres de zones que 50 pour cent de la  
25 zone n'était pas bonne et que 15 à 20 pour cent de ces gens

1 étaient des traîtres. On a dit aux cadres de la zone que les  
2 soldats de l'ancien régime et des hommes d'affaires de Kampong  
3 Som contrôlaient les coopératives dans leurs régions.  
4 Ensuite, à la page ERN, en khmer: 00062963 jusqu'à 64; en  
5 anglais: 00399235; en français: 00611839.  
6 On trouve les instructions suivantes:  
7 "Prenons les zones comme exemple. Dans cette zone, il y a des  
8 ennemis enfouis. Dans les secteurs, il y a des ennemis enfouis;  
9 dans les districts aussi, il y a des éléments ennemis enfouis,  
10 etc. Après avoir remporté la victoire dans tout le pays, ils sont  
11 venus nous ronger pour reprendre le pouvoir dans la zone,  
12 l'échelon, le district. Ils voulaient conquérir le pouvoir dans  
13 les coopératives, parce que, là, nous avons peu de forces  
14 essentielles.  
15 Voyons les chefs des coopératives. Quelle est leur appartenance  
16 de classe? Voyons les éléments des compagnies, sections, secteurs  
17 des engrais, des semences, des semailles, du repiquage, de l'eau:  
18 qui en est responsable dans les coopératives? Les agriculteurs  
19 pauvres, de classe moyenne à inférieur, agriculteurs moyens ou  
20 les autres classes?"  
21 [11.05.52]  
22 Ensuite, 00062964 et 65: en khmer; en anglais: 00399236;  
23 français: 00611840.  
24 Voici ce qu'on trouve:  
25 "Il faut préparer les paysans pauvres et les paysans de classes

1 inférieures à moyennes pour qu'ils contrôlent les coopératives,  
2 attaquent le pouvoir d'État des autres classes qui contrôlent nos  
3 coopératives, et rendre ce pouvoir aux paysans pauvres et de la  
4 classe moyenne-inférieure. Maintenant, nous avons fait le tri,  
5 nous nous sommes battus dans les zones, régions, districts, mais  
6 nous n'avons pas encore mené le combat dans les coopératives. Il  
7 est impératif de préparer des forces pour attaquer et liquider  
8 l'ennemi et les mauvais éléments qui sont enfouis et contrôlent  
9 les coopératives.

10 [11.07.12]

11 Quelle force devons-nous utiliser pour l'attaque? Ce problème ne  
12 se pose pas seulement dans la zone Ouest, mais partout. Et donc  
13 le problème ne peut être ignoré. Il faut bien comprendre que les  
14 coopératives sont encore contrôlées par l'ennemi et les autres  
15 classes." Fin de citation.

16 Vers la fin de l'exposé, le représentant du Centre du Parti  
17 raconte une histoire, et il y a des instructions qui sont  
18 données.

19 ERN khmer: 00062977 et 78; en anglais: 00399245 et 46; en  
20 français: 00611850 et 51.

21 Je cite:

22 "À la conférence des représentants 'du' zone tenue en mai 76 à  
23 Longveaek, à mon arrivée, j'ai tout de suite rencontré les  
24 comités de zone, parmi lesquels il y avait un certain "Ham".  
25 Après avoir discuté informellement de choses et d'autres, Ham a



39

1 dit ceci: 'Le bétail des privés est plus gros que le bétail du  
2 collectivisme. Le bétail de la petite bourgeoisie et le bétail  
3 des pauvres... est plus gros que celui des agriculteurs pauvres.'  
4 Au cours de l'assemblée, j'ai dû directement me battre, lutter,  
5 c'était la lutte des classes. C'était une lutte sur le plan de la  
6 position politique, idéologique, organisationnelle. Si je n'avais  
7 pas lutté, leurs forces se seraient propagées au cours de  
8 l'assemblée et la confusion se serait installée encore plus.

9 [11.09.51]

10 On pourrait croire que le bœuf du privé était plus gros que le  
11 bœuf du collectivisme. De ce fait, on pourrait attaquer le régime  
12 collectiviste. On pourrait attaquer la révolution socialiste du  
13 Parti consciemment ou pas. Cependant, Ham, lui, menait des  
14 combats à travers le commandement. Il combattait en tant  
15 qu'ennemi."

16 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS:

17 L'interprète signale qu'il a donné lecture de la partie  
18 correspondante en français.

19 M. LYSAK:

20 À l'époque, nous ne savions pas encore qu'il était un ennemi.  
21 Mais nous savions qu'il a dit cela. Nous savions que sa position  
22 était contre la révolution et contre le régime collectiviste, ce  
23 pourquoi dans l'assemblée on a dû 'nous' battre tout de suite.

24 [11.10.32]

25 Pendant une certaine durée, on a découvert que Ham était un

40

1 ennemi enfoui à l'intérieur de notre Parti. Par conséquent, il a  
2 montré sa vraie nature, qui était celle de l'opposition contre le  
3 régime socialiste. C'était juste cette histoire. Et on a pu  
4 identifier sa nature graduellement. Il frappait depuis qu'il  
5 était tout petit. En fait, il attaquait le régime collectiviste.  
6 Ce... pour cette raison qu'il est nécessaire d'impulser les  
7 agriculteurs pauvres et les deux classes moyennes-inférieures,  
8 pour qu'ils comprennent les causes et les effets. Si on ouvrait  
9 la porte au privé de nouveau, afin qu'il puisse revenir, que vont  
10 devenir les agriculteurs pauvres et les agriculteurs de classes  
11 moyennes-inférieures?

12 De ce fait, il faut impulser:

- 13 1. Impulser à l'intérieur de nos rangs.
- 14 2. Impulser au sein de la population."

15 [11.11.28]

16 Plus bas, il y a la fin du discours:

17 "De nos jours, comment se passe l'organisation des coopératives?  
18 À la fin de l'année 1977, je propose d'organiser toutes les  
19 coopératives dans les zones tout entières, de façon admirable et  
20 pure, conformément à la ligne des classes, au moins à partir de  
21 50 pour cent. Par conséquent, d'ici à la fin de l'année, il faut  
22 organiser... afin que les agriculteurs pauvres et les agriculteurs  
23 de classes moyennes-inférieures puissent aller prendre en main le  
24 pouvoir dans tous les domaines, dans chaque coopérative, à plus  
25 de 50 pour cent des coopératives, dans toute la zone, et à 100

41

1 pour cent au milieu de l'année 1978, au plus tard".  
2 Juste après, tout à la fin de ce numéro de l'"Étendard  
3 révolutionnaire", il y a une note où il est question du fait que  
4 dans tout le pays il faut examiner et étudier cet exposé  
5 minutieusement. Je cite:

6 "Note. Je propose aux dirigeants de tous niveaux du Parti,  
7 d'examiner, de réfléchir et d'étudier cet exposé minutieusement  
8 afin de l'appliquer dans leurs propres zones avec succès."

9 [11.13.20]

10 Il y a des aveux de S-21, de Ou Nim (phon.), alias Ham,  
11 secrétaire adjoint du secteur 32 de la zone Ouest, qui avait osé  
12 critiquer la propriété collective. C'est le document IS5.71.  
13 Toujours en 1978, le Parti a publié un numéro de l'"Étendard  
14 révolutionnaire" contenant un exposé fait lors d'une conférence  
15 de la zone Ouest. C'est le document suivant que je vais  
16 présenter, E3/745. C'est le numéro de l'"Étendard  
17 révolutionnaire" datant de mars 1978.

18 La première partie de ce document comporte la vie du camarade  
19 secrétaire du PCK, telle qu'exposée à la conférence annuelle de  
20 la zone Ouest, qui a eu lieu fin 77. Je vais d'abord lire  
21 quelques extraits du discours de Pol Pot sur la défense et les  
22 ennemis de l'intérieur.

23 Je donne les pages ERN, en khmer: 00064455 et 56; en anglais:  
24 00504072; et, en français: 00491845.

25 Le secrétaire du PCK dit ceci aux cadres de la zone Ouest, je

1 cite:

2 "En mai 1976, des éléments ennemis détenaient encore en main  
3 beaucoup de pouvoir. La ligne du Parti, qui concernait tous les  
4 domaines n'a pas été diffusée jusque dans les bases, et, de ce  
5 fait, n'a pas été appliquée. D'où venait ce problème? C'est parce  
6 que nous n'avions pas résolu le problème de l'organisation.

7 [11.16.00]

8 Cependant, en 1977, nous avons réussi à résoudre ce problème de  
9 l'organisation. Après avoir lutté sur le plan politique et  
10 idéologique, nous nous sommes mis à lutter sur le plan de  
11 l'organisation. Nous avons nettoyé du côté de l'organisation  
12 assez profondément. Après le nettoyage de l'organisation, nous  
13 avons pu faire fonctionner la politique et l'idéologie du Parti  
14 auprès des masses populaires.

15 Par conséquent, cette année est bien différente de l'année 76 et  
16 de février 77. Donc, nous voyons que le combat a été intense. La  
17 situation a été bouleversée. Pourquoi? À cause de ceux qui  
18 avaient le pouvoir dans l'armée, le Parti, les ministères, les  
19 bureaux. Un certain nombre d'entre eux qui étaient des  
20 révolutionnaires depuis longtemps, parfois depuis des décennies,  
21 certains étaient bien étiquetés, ils avaient pignon sur rue. Ils  
22 sont allés s'enfouir dans les rangs du pouvoir pour détruire  
23 notre Parti. Nous avons identifié toutes les filières, nous les  
24 avons éliminées, ça a transformé la zone. Il y a eu un  
25 bouleversement total."

1 [11.17.25]

2 À la page 64456 et 57, en khmer; anglais: 00504073; et, en  
3 français: 00491846, le secrétaire, le camarade secrétaire,  
4 continue comme suit, je cite:

5 "L'année 77 n'a durée que 12 mois, mais, en termes de combats, on  
6 a l'impression que cela fait des décennies. Cette année 77  
7 équivaut à des décennies de luttes. Il y a eu un bouleversement  
8 total. Il y a eu un changement immense instantanément. C'est ce  
9 qu'on appelle une révolution profonde. Si on avait fait des  
10 compromis avec l'ennemi, il n'y aurait pas eu de bouleversement  
11 semblable. L'ennemi serait toujours avec nous. Il ne serait pas  
12 seulement dans les coopératives, mais aussi dans les comités de  
13 district, de région et dans les comités plus élevés. Ç'a été un  
14 problème très grave, car les districts, secteurs et autres ont le  
15 pouvoir de contrôler les coopératives. Par conséquent, ç'aurait  
16 été de plus en plus grave.

17 [11.18.57]

18 Le Centre a tiré des leçons des combats menés en 77. Le Parti a  
19 été autonome et a combattu d'abord les ennemis de l'intérieur.

20 Une des mesures prises par le Centre contre les ennemis est  
21 indiquée par le secrétaire du PCK, à la page suivante en khmer:  
22 00064458 et 59; en anglais: 00504073; et, en français: 00491847  
23 et 48. Ici, voici ce qu'on trouve, je cite:

24 "Par exemple, dès que les ennemis vietnamiens nous ont attaqués  
25 dans l'Est, le Parti a publié une circulaire pour qu'on suive à

44

1 la trace toutes les bases, pour voir quels sont les éléments  
2 internes qui y sont, comment est-ce qu'ils se livrent à de la  
3 propagande pour aider les envahisseurs 'Yuon'. Nous leurs donnons  
4 des instructions immédiatement. Nous leurs disons de prendre des  
5 mesures tout de suite. Quand les 'Yuon' s'attaquent à nous, leurs  
6 agents montrent leurs visages. Les agents de la CIA montrent  
7 leurs visages. Les 'CIA' et les 'Yuon', c'est la même chose. Ils  
8 s'attaquent à la révolution au Kampuchéa. La seule différence,  
9 c'est leur étiquette de 'Yuon' ou de 'CIA'. Ils sont de la même  
10 nature. Ils ont le même objectif: les éléments nuisibles  
11 destructeurs viennent nous faire de la propagande, se livrent à  
12 du sabotage. Il faut les combattre, les prendre en main, en temps  
13 voulu. On voit tout de suite qui sont les ennemis."

14 [11.21.25]

15 À la page 00064460 et 61; en anglais: 00504075; et, en français:  
16 00491849.

17 Le secrétaire du Parti conclut comme suit:

18 "Concernant tous ces problèmes, pour bien se défendre, il faut  
19 purger le Parti au sein de l'armée et parmi la population, pour  
20 la rendre propre. C'est un problème fondamental. Peu importe le  
21 nombre de soldats, d'armes, si le Parti n'est pas propre, si  
22 l'armée n'est pas propre, impossible de se défendre."

23 [11.22.39]

24 Dans ce document, il y a aussi la dernière partie du discours du  
25 secrétaire.

45

1 En khmer: 00064466; en anglais: 00504081; en français: 00491853.

2 Il y a ici des commentaires concernant le plan de 1978 présenté à  
3 la zone Ouest.

4 Dernier document, qui montre que le Centre du Parti allait dans  
5 les zones pour communiquer directement les lignes et politiques  
6 du Parti, c'est le document E3/1094. C'est un rapport mensuel  
7 envoyé du bureau de la zone Ouest, M-401, à l'Angkar, le 4 août  
8 1978. Je ferai référence à une seule partie du document, la  
9 quatrième partie du rapport.

10 Les ERN sont les suivants, en khmer: 00143611 et 12; en anglais:  
11 00315376; et, en français: 00593532.

12 On précise comment les plans et politiques du Centre sont  
13 transmis aux bases. Je cite:

14 "En juillet 78, nous avons organisé des sessions d'instruction  
15 pour former les cadres et les membres du Parti de 'toutes' les  
16 secteurs... de 'toutes' les secteurs de la zone. Il y avait les  
17 membres de région, chefs de districts, de coopératives, des  
18 membres du Parti. En même temps, des sessions de formation  
19 étaient organisées pour l'Angkar essentiel, y compris les membres  
20 de la Ligue de la Jeunesse et les personnes essentielles."

21 [11.25.37]

22 En ce qui concerne les documents, les sept documents du Parti,  
23 datant du mois de juin, du premier semestre 78, ont été utilisés  
24 pour les sessions d'instruction en prélevant certains points pour  
25 l'apprentissage général.

1 Selon les résultats de ces sessions, on a vu que les cadres,  
2 membres du Parti et que l'Angkar essentiel ont bien compris et se  
3 sont imprégnés de tous les documents, et surtout de la ligne de  
4 la défense du pays, de la continuation du processus de la  
5 révolution socialiste et de la construction du socialisme dans  
6 tous les domaines. Et ils ont bien compris l'importance du  
7 facteur de la constitution des forces dirigeantes, et en  
8 particulier ils ont bien saisi la nécessité de l'élimination des  
9 ennemis infiltrés en zone intérieure. Ils ont bien compris les  
10 mesures prises et la méthode du Parti pour se faire davantage  
11 d'amis et réduire le nombre d'ennemis. Et ils s'en sont bien  
12 imprégnés."

13 [11.26.49]

14 Il y a un autre groupe de documents que j'aimerais présenter  
15 aujourd'hui. Par ce document, le Centre du Parti diffusait la  
16 ligne et les instructions du Parti. Ce sont des directives ou des  
17 circulaires écrites. Je vais donner quelques exemples.

18 Document E3/781. C'est une circulaire distribuée en septembre 75,  
19 intitulée: "Document numéro 3, examen de la mise en œuvre de la  
20 politique de relance de l'économie ainsi que la coopération pour  
21 édifier le pays dans tous les domaines".

22 Dans la première partie du document, on retrouve l'objectif de ce  
23 dernier. Voici ce qu'on y trouve, je cite:

24 "Ce document traite de l'économie, des finances, de la culture et  
25 des affaires sociales.



1 Section 1: la maîtrise et la mise en œuvre de la ligne politique  
2 du Parti pour le développement de l'agriculture.

3 [11.28.22]

4 Objectifs: examiner la maîtrise et l'application de la ligne du  
5 Parti concernant l'agriculture pour la développer rapidement,  
6 conformément aux ordres du Parti."

7 Dans cette circulaire, il est question de plusieurs thèmes, y  
8 compris une décision du Parti sur l'utilisation de la monnaie.

9 Je donne les pages ERN, en khmer: 00072389; en anglais: 00523585;  
10 et, en français: 00543760 et 61.

11 Voici ce qu'on trouve:

12 "Il n'est pas encore nécessaire d'utiliser la monnaie. Pourquoi?  
13 À cause de l'administration. Nous n'avons pas les moyens ni  
14 l'expérience pour la protection. Il y a un autre problème, c'est  
15 que les ennemis mènent des opérations visant à détruire notre  
16 monnaie, surtout les impérialistes américains, qui jouent un rôle  
17 important."

18 Il est aussi question de la monnaie, à la page suivante.

19 En khmer: 72390; en anglais: 523585; et en français: 543761.

20 [11.30.24]

21 "Donc, si on utilise de l'argent, il... il va sûrement se retrouver  
22 en..."

23 Citation:

24 "Si l'on utilise de l'argent, il va inmanquablement engendrer  
25 l'émergence des propriétés individuelles. À l'heure actuelle,

48

1 comme on n'utilise pas d'argent, il n'y a pas beaucoup de  
2 propriétés individuelles, aussi bien dans les coopératives qu'au  
3 sein de la population. Par conséquent, si on utiliserait de  
4 l'argent, il tomberait dans les mains du privé. Si cet argent  
5 tombe dans les mains des malfaiteurs, les ennemis l'utiliseraient  
6 pour mener des opérations pour ravager... le rang... dans le mauvais  
7 cadre. Ils l'utiliseraient comme de l'argent de... comme pot-de-vin  
8 pour soudoyer ici et là. De ce fait, avec le temps, tous les gens  
9 ne penseront plus qu'à 'ramasser' ces propriétés et à multiplier  
10 ces propriétés. À travers ce phénomène, les malfaiteurs auraient  
11 en main un pouvoir, parce qu'ils auraient de l'argent, parce  
12 qu'ils seraient en mesure de soudoyer, de manipuler, les  
13 sentiments des gens. Et, dans ces conditions précises, dans un  
14 an, dans 10 ans, dans 20 ans, notre société du Kampuchéa, très  
15 propre et très pure, deviendrait sans doute le Vietnam."

16 [11.31.35]

17 On discute aussi des plans du Parti... à exporter du riz, dans ce  
18 document.

19 L'on retrouve cela à la page en khmer: 00072393; en anglais:  
20 00523588; et, en français: 00543763 à 64.

21 Et je cite:

22 "Nous pouvons produire 3 millions de tonnes de riz. Nous en  
23 gardons 1,8 million pour la consommation de la population; 400000  
24 pour les affaires sociales; il nous reste encore 800000 tonnes.  
25 De cette partie-là, nous allons l'exporter à l'étranger pour

1 constituer un capital. Ce capital doit servir à construire le  
2 pays. Vu l'importance de capital, nous serions en mesure de  
3 construire et de défendre le pays. Le problème qui se pose à  
4 l'heure actuelle concerne uniquement le ramassage et le  
5 transport. Du côté de la base, il faut déterminer l'importance de  
6 la production. La commune, le district, la région ou la zone  
7 'doit' garder quelle quantité pour leur consommation et 'ils'  
8 doivent envoyer quelle quantité à la hiérarchie? Dans le futur,  
9 nous supprimerons les villages. Cette entité n'existera plus et  
10 devra être transformée en coopérative." Fin de citation.

11 [11.33.04]

12 Cette circulaire fait aussi état de l'évacuation de Phnom Penh et  
13 d'autres mouvements de population. Permettez-moi de lire deux  
14 extraits sur ce sujet.

15 On les retrouve à l'ERN, en khmer: 00072396 à 97; en anglais:  
16 00523590 à 91; et, en français: 00543765 à 66.

17 On y retrouve le passage suivant, je cite:

18 "Dans le passé, nous avons manqué de médicaments, ce qui a mené à  
19 des maladies et des pénuries de nourriture. Cela a eu un impact  
20 sur la main-d'œuvre de façon importante. Les pays... les gens  
21 souffrant le plus de pénurie étaient ceux qui avaient été évacués  
22 de Phnom Penh et 'les' régions avoisinantes."

23 Paragraphe suivant:

24 "Nous devons répartir la population en fonction des besoins de  
25 production. Il faut prendre les mesures appropriées pour que cela

50

1   corresponde aux besoins. Il faut 'le' répartir de façon  
2   équilibrée et éviter que cela penche d'un côté ou de l'autre.  
3   Dans la zone Nord-Ouest, il faut ajouter 500000 personnes à la  
4   main-d'œuvre. Preah Vihear a demandé 50000 personnes,  
5   immédiatement. À Preah Vihear, il est possible de résoudre les  
6   problèmes de nourriture. À Preah Vihear, il y a 70000 personnes  
7   du Peuple ancien. Donc, on enverra 20000... pour l'instant.

8   [11.35.14]

9   Dans la zone Nord, on a besoin de population dans la province de  
10  Kampong Thom. Dans la zone Est, on a aussi besoin de forces pour  
11  les... les régions qui sont peu peuplées. Chaque zone doit prendre  
12  les mesures qui s'imposent et ne... ne pas mener au déséquilibre.  
13  Il faut organiser pour ce qui... il faut s'organiser pour que ce  
14  qui reste de la hiérarchie soit convoyé et distribué aux autres  
15  endroits."

16  Les sections et les personnes auxquelles on fait référence dans  
17  cette circulaire... en fait, cela suit une visite du Comité  
18  permanent dans la zone Nord-Ouest, qui s'est tenue du 21 au 24  
19  août 1975.

20  [11.36.02]

21  L'on retrouve la référence dans le document E3/216. Permettez-moi  
22  de vous montrer ce document avant de revenir à d'autres exemples  
23  dans la circulaire du Parti. Le compte rendu du... de la visite du  
24  Comité permanent à la zone Nord-Ouest commence par un rapport sur  
25  la situation générale dans les bases.

1 Les paragraphes où l'on discute de la situation du peuple, à la  
2 première page, comprennent les observations suivantes, je cite:  
3 "On a créé des logements pour le peuple partout. Le Peuple ancien  
4 est stable. Il ne manque pas encore de besoins... Le Parti a fourni  
5 progressivement... du butin de guerre venant de la ville, mais les  
6 villages reculés rencontrent aussi des insuffisances. Il y a  
7 aussi beaucoup de maladies. Il y a des pénuries pour le Peuple  
8 nouveau de provisions, ainsi que de médicaments. À l'ouest de  
9 Lvea et le long de la rivière Mongkol Borei, beaucoup de gens ont  
10 eu la fièvre."

11 [11.37.28]

12 Ensuite, on discute de la situation des ennemis.

13 On retrouve cela à la page 00008486; en anglais, se terminant par  
14 73; et, en français: 00343375.

15 Je cite:

16 "Parmi nous, il reste aussi ceux qui n'ont pas encore été purgés.  
17 Ils ont utilisé ces gens-là pour aider les habitants à s'enfuir.  
18 Nous les avons arrêtés les uns après les autres et nous sommes en  
19 train de continuer à les identifier." Fin de citation.

20 Dans ce document, on "y" retrouve les opinions et les  
21 recommandations du Comité permanent, et il y a différentes  
22 déclarations sur le sujet du Peuple nouveau, qui avait été évacué  
23 "à" la zone Nord-Ouest précédemment.

24 Notamment deux extraits, que je vais vous citer, que l'on  
25 retrouve à l'ERN, en khmer: 00008489; en anglais: 00850975 à 6;

1 et, en français: 00343377.

2 [11.39.12]

3 Dans ce document, on retrouve la citation suivante:

4 "Le rôle des coopératives depuis la libération est d'absorber le  
5 Peuple nouveau évacué des villes, surtout de Phnom Penh, et dans  
6 le Nord-Ouest, Battambang... Des centaines de milliers d'habitants  
7 nouveaux à Battambang sont "composés" de toutes sortes de mauvais  
8 éléments, mais les coopératives les ont tous absorbés, leur ont  
9 fourni des provisions et attribué des travaux à accomplir... à  
10 accomplir également. La capacité des coopératives est très  
11 puissante."

12 Quelques paragraphes plus bas, je cite:

13 "Dans la zone Nord-Ouest, provisoirement, nous avons résolu  
14 beaucoup de problèmes, mais il en reste quelques-uns. Les  
15 problèmes ne se posent pas chez le Peuple ancien. Il faut faire  
16 attention aux mauvais éléments dans le Peuple nouveau. Ils en  
17 profitent parce que, même si nous leur donnons suffisamment de  
18 boîtes... ils ne resteront jamais..." Fin de citation.

19 [11.40.49]

20 Dans ce rapport du Comité permanent, on discute aussi des  
21 défenses à déployer le long de la frontière - à l'ERN, en khmer:  
22 00008490; en anglais: 00850977; et, en français: 00343378.

23 Je vais lire le point numéro 2, les quelques mesures concrètes  
24 décidées par le Comité permanent. Je cite:

25 "Côté armes, il faut utiliser les armes modernes et aussi les

1 armes traditionnelles. À la frontière, il faut aussi utiliser des  
2 pointes. Il faut avoir des plans. Combien de pointes par mois? Il  
3 faut utiliser toutes sortes de pointes. "Ceux" au niveau de la  
4 plante des pieds, au-dessus du pied, du tibia, et du ventre." Fin  
5 de citation.

6 Ensuite - à l'ERN, en khmer: 00008492; en anglais: 00850978; et,  
7 en français: 00343379 -, le Comité permanent a décidé que l'on  
8 avait besoin de plus de gens dans la zone Nord-Ouest. Je cite:  
9 [11.42.37]

10 "On n'a pas assez de forces humaines. Il faut ajouter des forces  
11 de production. Même si on... ajoute 300000 ou 400000, ce ne sera  
12 pas suffisant. Actuellement, nos forces comptent un million de  
13 personnes, mais nous n'avons même pas réalisé à 50 pour cent... Il  
14 faut en ajouter 400000 ou 50000." Fin de citation.

15 Si... j'en reviens, maintenant, à des exemples de circulaires ou de  
16 directives émises par le Centre du Parti, je souhaite à présent  
17 vous montrer le document E3/1173.

18 C'est la circulaire 02-76, dont le titre est "Instruction de  
19 870", émise, donc, par le Comité 870 le 27 février... 25 février  
20 76... Donc, le sujet est... ou, plutôt, 27 février 76.

21 L'objet de cette instruction est: "À propos du bombardement de  
22 Siem Reap par les impérialistes américains le 27 février 76."  
23 Selon cela... l'explosion à Siem Reap était le résultat d'un  
24 bombardement américain et on y fait la déclaration suivante à  
25 propos de l'objectif d'évacuer Phnom Penh.

1 Au bas "du" paragraphe de la première page, on "y" retrouve, je  
2 cite:

3 [11.44.31]

4 "Quand notre deuxième congrès national a annoncé la position de  
5 grande solidarité nationale et a condamné simplement les sept  
6 traîtres, les impérialistes américains espéraient qu'il  
7 s'agissait là pour eux d'une occasion d'exécuter leur plan de  
8 nous attaquer après leur défaite, car ils continuent de maintenir  
9 leurs forces à l'intérieur de Phnom Penh et des villes  
10 provinciales.

11 Et, après notre victoire, nous avons retiré les gens de Phnom  
12 Penh des villes et le plan impérialiste américain de nous  
13 attaquer après leur défaite a échoué et a été éparpillé au vent."  
14 Voilà. Fin de citation.

15 À la dernière page de cette circulaire, le Comité permanent donne  
16 des instructions sur des mesures à mettre en œuvre. Je cite:

17 [11.45.27]

18 "Le Comité permanent propose d'utiliser cet événement afin de  
19 procéder à une rééducation du Parti à l'interne - les organismes  
20 essentiels, et l'armée et les masses: et l'objectif est de  
21 stimuler la haine de l'ennemi pour qu'elle soit aigüe en tout  
22 temps, construire la position de vigilance révolutionnaire  
23 permanente, de construire les positions, l'idéologie, les  
24 politiques, l'organisation afin de renforcer la révolution  
25 socialiste et de construire le socialisme, de défendre le



55

1 territoire résolument, à tout prix, de défendre les fruits de la  
2 révolution, absolument et à tout prix, et de joindre... de nous  
3 joindre au peuple comme un seul bloc de chair et de sang, pour  
4 aller à l'offensive, pour modifier les systèmes de canaux, afin  
5 d'atteindre les trois tonnes par hectare et de modifier la façon  
6 de vivre du peuple, pour... suivre les objectifs du Parti.  
7 Méthodes.  
8 Rééducation interne du Parti, au sein des organisations  
9 essentielles et de l'armée, et de mener des réunions pour  
10 encourager la haine du peuple."  
11 En étudiant ce document pour la présentation, j'ai remarqué que,  
12 dans la version anglaise de ce document, obtenue plus tôt du  
13 DC-Cam, les copies n'"a" que les pages 1 et 3 d'un document de 3  
14 pages et qu'il nous manque la page 2.  
15 Nous pourrons, bien sûr, faire les recherches qui s'imposent pour  
16 voir s'il s'agit d'une erreur de photocopie ou si c'était une  
17 erreur sur le document d'origine. Nous pouvons donc le faire  
18 nous-mêmes à moins que la Chambre souhaite s'en charger. Nous  
19 voulions simplement alerter la Chambre "au" fait que la version  
20 au dossier pénal n'a pas la deuxième page.  
21 (Discussion entre les juges)  
22 [11.48.26]  
23 M. LE PRÉSIDENT:  
24 Merci.  
25 La Chambre donnera des instructions à la juriste hors classe en

1 ce sens, afin de déterminer s'il s'agissait d'une erreur  
2 technique ou si c'était de la négligence de qui que ce soit qui  
3 aurait pu mener à la disparition de cette page.

4 M. LYSAK:

5 Merci, Monsieur le Président.

6 J'aimerais maintenant montrer un autre document. Il s'agit du  
7 document E3/740 - E3/740.

8 Ce document est une directive (inintelligible) du 11 juillet 77,  
9 émanant du Comité 870, sur l'utilisation des termes "Angkar" et  
10 "Parti".

11 Et la partie essentielle de ce document "lit" comme suit:

12 [11.49.29]

13 "Notre Parti a observé que d'utiliser... de plus, notre Parti  
14 remarque que l'usage du terme 'Angkar' pour appeler l'individu  
15 n'est pas bénéfique à la construction de la position politique...  
16 de conscience... et dans l'organisation du Parti. Ce qui est  
17 complètement contraire à la position révolutionnaire socialiste  
18 de notre Parti et à la position d'abolition de la propriété  
19 privée de notre Parti.

20 Par voie de conséquence, le Comité central du Parti émet 'une'  
21 directive suivante aux localités, ministères, bureaux et unités:

22 1. Le terme 'Angkar' ou 'Parti' ne doit être employé que pour  
23 désigner l'organisation suprême et non l'individu.

24 2. Pour toute référence à l'individu, il faut utiliser le terme  
25 'camarade' ou le nom, qualité, ou 'camarade représentant

1 l'organisation à tel ou tel niveau'.

2 Par exemple, 'le camarade Teng', "le camarade secrétaire", 'le  
3 camarade représentant l'organisation de la zone'.

4 [11.50.34]

5 Les organes de l'Angkar et du Parti, à tous les niveaux, sont  
6 donc priés de bien vouloir sensibiliser à ce problème nos chers  
7 camarades afin qu'ils... qu'ils en prennent connaissance et  
8 veillent à la bonne application de la présente directive." Fin de  
9 citation.

10 Le prochain document que je souhaite présenter est le document  
11 E3/741 - E3/7-4-1. Il s'agit d'un document dont le titre est  
12 "Instructions de 870", et ça a été émis par le Comité 870 le 3  
13 janvier 1978.

14 Le sujet de cette directive est, je cite:

15 "La conception, la position et la ligne de combat contre les  
16 ennemis vietnamiens envahisseurs et avaleurs de territoire afin  
17 de remporter la victoire."

18 Cette directive comporte plusieurs instructions par rapport au  
19 conflit militaire avec le Vietnam. Et, au début de la section 3,  
20 on résume les mesures.

21 On retrouve cela à la page, en khmer: 00284278; en anglais:

22 00296003 à 04; et, en français: 00611865.

23 Je cite:

24 [11.52.13]

25 "Les mesures de guerre efficaces contre les ennemis vietnamiens

1 envahisseurs pour remporter une victoire, aussi bien à court  
2 terme qu'à long terme. Pour pouvoir vaincre les ennemis  
3 vietnamiens envahisseurs et avaleurs de territoire, aussi bien  
4 sur le plan stratégique que tactique, de façon efficace et  
5 victorieuse, au fur et à mesure, nous devons prendre les mesures  
6 suivantes du Parti et bien les maîtriser:  
7 Frapper les ennemis militairement. Frapper les ennemis  
8 politiquement et éliminer 'leur' espionnage... et guerre  
9 psychologique. Toujours frapper les ennemis en leur coupant les  
10 vivres et leur économie et en les privant de nourriture en  
11 permanence. Frapper les ennemis en coupant les voies de transport  
12 des vivres, des munitions, et de leurs forces armées en  
13 permanence." Fin de citation.  
14 Suivent ensuite des instructions sur la façon de mener des  
15 attaques guérillas contre l'ennemi vietnamien.  
16 Et cette section conclut - à la page, en khmer: 00284281; en  
17 anglais: 00296006; et, en français: 00611867.  
18 On y retrouve les instructions suivantes:  
19 [11.53.57]  
20 "Tous les échelons de zone, de région et de district... et  
21 commandants de tous les échelons et cadres militaires doivent... et  
22 aux cadres de base doivent prendre soin d'apprendre encore et  
23 encore la ligne de combat mentionnée plus haut le plus  
24 efficacement. Il faut impulser nos cadres et nos combattants à  
25 concourir à anéantir... jusqu'à l'extinction de tous les ennemis

1 vietnamiens envahisseurs de territoire afin de défendre le Parti,  
2 la révolution, le Kampuchéa démocratique, afin de défendre notre  
3 population, nos coopératives, notre paddy, notre riz décortiqué,  
4 nos rizières, nos champs potagers et toutes nos plantations." Fin  
5 de citation.

6 Dans la partie suivante de cette circulaire, on "y" discute les  
7 attaques politiques sur l'ennemi et l'on fournit les instructions  
8 suivantes - à la page, en khmer: 00284282; en anglais: 00296007;  
9 et, en français: 00611868 -, je cite:

10 [11.55.04]

11 "Pour résumer... en un mot, il faut être déterminé, à la fois sur  
12 le plan politique et idéologique et sur le plan organisationnel...  
13 à éliminer les actes d'espionnage... de la pacification, et la  
14 guerre psychologique des ennemis. Les échelons du Parti de la  
15 zone, de la région, le commandement des champs de bataille, les  
16 échelons des bureaux et des ministères doivent prendre des  
17 mesures bien précises et coopérer les uns avec les autres en  
18 permanence."

19 Prochain paragraphe:

20 "Il est impératif d'impulser constamment la colère de la nation,  
21 la colère des classes, au sein de la population, à l'encontre des  
22 ennemis vietnamiens envahisseurs, afin de transformer cette  
23 colère en colère matérielle, en actions concrètes de toutes  
24 sortes, pour consolider les coopératives, pour construire  
25 l'économie, pour résoudre les conditions de vie, pour contribuer

60

1 à défendre le pays, à soutenir le front avant." Fin de citation.

2 Ce document, comme on l'a vu dans d'autres documents que nous

3 avons vus, le document termine sur une façon pour la mise en

4 œuvre dans tout le pays de ces instructions. Je lis ici la

5 dernière page du document. Il est écrit:

6 [11.56.30]

7 "Précision. Cette directive doit être distribuée et étudiée au

8 sein des comités de parti, de zone, de région, de district, de

9 coopérative, au sein des commandements de champs de bataille, de

10 brigades, de régiments, de bataillons, de compagnies, de

11 sections, de groupes et au niveau des soldats. Les responsables

12 de chaque secteur doivent s'en imprégner encore et encore et

13 doivent tirer des leçons pour améliorer l'exécution concrète,

14 selon l'expérience, en permanence.

15 Si on appliquait la ligne militaire, la ligne de la guerre

16 populaire et de la guérilla du Parti de façon parfaite, les

17 Vietnamiens viendraient certainement laisser leur tas d'os sur

18 notre territoire."

19 [11.57.27]

20 La dernière circulaire du Parti que j'aimerais vous présenter est

21 le document portant la cote E3/763 - E3/7-6-3. Ce document a été

22 émis par le Comité central du PCK le 21 juin 78. Le titre de ce

23 document est: "Instructions du Comité central sur la politique du

24 Parti par rapport à des personnes égarées qui se sont...

25 [L'interprète se reprend:] les directives du Comité central du

61

1 Parti communiste du Kampuchéa au sujet de la politique du Parti  
2 par rapport à ceux qui se sont ralliés par erreur à la CIA ou à  
3 ceux qui ont été des agents des Vietnamiens ou à ceux qui ont  
4 rejoint le KGB pour s'opposer au Parti, à la révolution, à la  
5 population et au Kampuchéa démocratique."  
6 On y discute des groupes de personnes qui doivent être considérés  
7 dans la lutte contre la CIA, le KGB et les 'Yuon'".  
8 On y retrouve... que le Comité central a modifié la punition pour  
9 toute personne qui avait rejoint la CIA, le KGB ou les "Yuon"  
10 avant 75, mais qui ne menait plus des activités de trahison.  
11 Le quatrième groupe, ceux qui se sont joints entre 75 et 78, le  
12 Comité central a indiqué - la page, en khmer: 00079280; en  
13 anglais: 00275218; et, en français: 00623529 -, je cite:  
14 [11.59.22]  
15 "Toute personne qui continue de mener des activités contre le  
16 PCK, les autorités révolutionnaires de l'État, les groupes de  
17 travailleurs paysans, le peuple du Kampuchéa et le Kampuchéa  
18 démocratique, de telles personnes devront être punies, car elles  
19 ont mené des activités de trahison de façon intentionnelle avec  
20 son... sa position d'opposition résolue... et 'sert' les comme la  
21 CIA, les 'Yuon' ou le KGB. Ce type de personnes a... a limité...  
22 décidé de ses propres limites, et le PCK 'doivent' les éliminer."  
23 Pour ce qui est de ces personnes qui continuaient de mener des  
24 activités en contradiction... le Parti les a divisées en quatre  
25 catégories. Et l'on retrouve ces catégories juste en dessous de

1 la citation que je viens de vous lire.

2 Les deuxième, troisième et quatrième types d'ennemis, le Comité  
3 central a décidé, je cite:

4 [12.00.38]

5 "'Le' politique... à une politique de rééducation et un effort de  
6 construction... pour qu'ils prennent conscience et pour qu'ils se  
7 tournent vers le Parti." Fin de citation.

8 Il est bon de noter que la quatrième catégorie est la suivante:

9 "Ceux qui ont simplement été séduits, endoctrinés et inscrits sur  
10 une liste comme quoi ils sont entrés dans la CIA..

11 Type numéro 1, le type le plus sérieux d'ennemis, ce sont les  
12 ennemis décrits comme s'opposant de façon résolue dans le cadre  
13 d'un réseau en commettant des actes concrets successivement."

14 À nouveau, à la fin du document, il y a des instructions sur la  
15 communication et la mise en œuvre de la politique. À la fin du  
16 document, voici ce que l'on trouve:

17 "Les directives à concrétiser. Il est demandé à toutes les zones,  
18 à toutes les régions et à toutes les unités militaires de  
19 considérer les directives ci-dessus et de s'en servir pour aller  
20 éduquer et organiser une réunion dans le cadre du Parti, de  
21 l'Angkar essentiel, des ministères, bureaux, unités militaires,  
22 coopératives, usines, chantiers, pour que les masses soient  
23 informées de la politique du Parti.

24 Il est demandé de propager et de suivre à la trace la diffusion  
25 de ces directives avec la plus grande minutie. Il faut le faire



63

1 et le refaire encore maintes et maintes fois dans le cadre des  
2 courtes séances d'instruction, des réunions de travail  
3 quotidiennes, des assemblées, des meetings, ou dans le cadre du  
4 temps de repos après le travail.

5 [12.02.39]

6 D'ici à la fin 78, il est demandé à chaque coopérative, usine,  
7 chantier, unité et lieu d'éduquer et d'instruire ou d'organiser  
8 des meetings cinq à six fois de suite." Fin de citation.

9 Je vais passer à un autre document. Il me reste encore quelques  
10 documents à présenter. Cela me prendra de 15 à 30 minutes cet  
11 après-midi. Après quoi, je laisserai la parole à mon confrère  
12 pour la suite.

13 M. LE PRÉSIDENT:

14 Merci.

15 Le moment est venu de suspendre les travaux pour le déjeuner. Les  
16 débats vont reprendre à 13h30.

17 La parole est à la défense de Nuon Chea.

18 [12.03.34]

19 Me PAUW:

20 Merci, Monsieur le Président.

21 Notre client, Nuon Chea, souhaite suivre l'audience de  
22 l'après-midi depuis sa cellule temporaire, car il a mal au dos et  
23 qu'il a du mal à se concentrer, en plus d'autres problèmes de  
24 santé.

25 Le document de renonciation a déjà été remis.

64

1 M. LE PRÉSIDENT:

2 Merci, Maître.

3 La Chambre prend note de la demande de Nuon Chea. Celui-ci  
4 souhaite être autorisé à suivre l'audience depuis sa cellule  
5 temporaire pour raisons de santé.

6 La Chambre considère que cette demande a été motivée et fait donc  
7 droit à cette demande. Nuon Chea pourra donc suivre l'audience  
8 depuis la cellule temporaire pour le reste de la journée. Il a  
9 renoncé à son droit d'être physiquement présent dans le prétoire.

10 [12.04.46]

11 La défense de Nuon Chea devra remettre le document de  
12 renonciation portant la signature ou les empreintes digitales de  
13 Nuon Chea.

14 Services techniques, veuillez brancher le matériel audiovisuel  
15 dans la cellule temporaire de manière à ce que Nuon Chea puisse  
16 suivre l'audience à distance pour le reste de la journée.

17 Agents de sécurité, veuillez conduire MM. Nuon Chea et Khieu  
18 Samphan à leurs cellules temporaires respectives et ramener M.  
19 Khieu Samphan dans le prétoire à 13h30.

20 Suspension de l'audience.

21 (Suspension de l'audience: 12h05)

22 (Reprise de l'audience: 13h31)

23 M. LE PRÉSIDENT:

24 Veuillez vous asseoir. Reprise des débats.

25 Je donne à présent à la parole au procureur pour la présentation

65

1 des documents.

2 M. LYSAK:

3 Merci, Monsieur le Président.

4 Bon après-midi à tous.

5 Lorsque nous nous sommes laissés ce matin, j'avais terminé de  
6 présenter un document datant de juin 1978 rendu par le Comité  
7 central, document par lequel il révisait sa politique à l'égard  
8 des agents de la CIA, du KGB et des "Yuon".

9 Cette politique révisée a aussi été communiquée dans le numéro de  
10 mai-juin 1978 d'"Étendard révolutionnaire".

11 Il s'agit du document E3/727 - E3/727.

12 Les pages pertinentes où l'on discute de cette politique, on les  
13 retrouve à l'ERN, en khmer: 0064561 à 562; en anglais: 00185328 à  
14 329; et, en français: 00524455 à 456.

15 [13.33.57]

16 Je ne répéterai pas cette politique visée, mais, dans cet  
17 "Étendard révolutionnaire" qui... dont le public cible était limité  
18 aux membres du Parti, on y retrouve une explication donnant les  
19 raisons de l'élaboration de cette nouvelle ligne du Parti.

20 Et permettez-moi de lire cette explication, qui va comme suit -

21 et je cite:

22 "Notre Parti avance cette politique car... un, pour

23 (inintelligible) les forces; et, deux, pour attaquer l'ennemi.

24 Afin d'être en mesure d'attaquer l'ennemi, nous devons réunir les

25 forces pour que les masses comprennent qu'elles sont une force

1 qui permet de chasser les ennemis."

2 [13.34.54]

3 Quelques paragraphes plus bas, on retrouve:

4 "Nous présentons cette nouvelle ligne afin de rassembler les  
5 forces. Nous le faisons pour calmer les choses, pour empêcher les  
6 ennemis de causer une course folle vers ce piège."

7 Et, dans cette partie de l'"Étendard révolutionnaire", le Parti  
8 indique que cela... que "ceux qui poursuivent 'les' activités,  
9 leurs frontières (phon.) sont claires, et le Parti communiste du  
10 Kampuchéa doit les éliminer".

11 Fin de citation.

12 Que... on en retrouve dans d'autres parties de ce numéro  
13 d'"Étendard révolutionnaire" que je vais vous citer... le Parti  
14 continuait de se concentrer sur les ennemis à l'intérieur, au  
15 début du numéro, à l'ERN, page en khmer: 00064556 à 557; en  
16 anglais: 00185320 (phon.); et, en français: 00524451.

17 Je cite:

18 "Ce que nous avons vu très clairement pendant le premier  
19 trimestre de 1978 était le danger que représentaient les ennemis  
20 de l'intérieur.

21 En nous attaquant cette fois-ci, l'ennemi a utilisé les forces  
22 domestiques, à savoir des forces dans les campagnes, dans les  
23 ministères et dans l'armée et dans les bureaux, alors que les  
24 forces de l'extérieur n'étaient qu'accessoires."

25 Un paragraphe plus bas:

67

1 [13.37.22]

2 "Les mesures que nous avançons ne sont pas différentes des  
3 anciennes. Nous devons toutefois aiguïser notre position et  
4 éliminer les ennemis de l'intérieur. Nous devons continuer de  
5 prendre des mesures résolues tant contre les ennemis de  
6 l'intérieur que ceux de l'extérieur.

7 Nous devons le faire car, bien que les ennemis de l'intérieur se  
8 présentent sous la forme de cadres du Parti communiste du  
9 Kampuchéa ou des cadres du peuple cambodgien afin de rejeter... de  
10 renverser le régime collectif, leur véritable nature est d'être  
11 des cadres du Parti des travailleurs 'Yuon', et qui font du  
12 travail au nom de ce parti traître de sorte que les 'Yuon' et la  
13 CIA peuvent revenir et rétablir un régime de capitalisme et de  
14 propriétés privées."

15 [13.38.38]

16 Une autre partie de cet "Étendard révolutionnaire" dont le titre  
17 est... "Quelles sont les contradictions entre notre révolution et  
18 la contre-révolution? Quelles sont les forces qui s'opposent à  
19 notre révolution?"

20 On retrouvera cette partie à l'ERN, en khmer: 00064566 à 67; en  
21 anglais: 00185332 à 33; et, en français: 00524459 à 60.

22 Le Parti a fait la déclaration suivante à cette page - je cite:

23 [13.39.21]

24 "Tout de suite après la libération, les attaques contre nous...  
25 immédiatement. Qui exactement nous a frappés?"

68

1 Ce sont les agents de la CIA, les Vietnamiens, les agents du KGB.  
2 Nous ne sommes... nous n'avons jamais vu d'éléments qui soient des  
3 bourgeois ordinaires ou des petits-bourgeois.  
4 Et c'est pourquoi nous voulons souligner que, si l'on parle  
5 généralement... si l'on généralise sur les capitalistes, notre  
6 analyse ne sera pas claire, et nos mesures seront éparpillées et  
7 ne frapperont pas les têtes que nous devons viser.  
8 Les têtes que nous devons cibler sont celles de la CIA, 'les'  
9 Vietnamiens, du KGB. Depuis 1975, les forces qui nous ont  
10 attaqués n'étaient d'autres que des agents de la CIA et des  
11 Vietnamiens.  
12 Le méprisable Chakrey, le méprisable Chhouk, le méprisable Touch,  
13 le méprisable Doeun, le méprisable Phim, le méprisable Si, le  
14 méprisable Keo Meas, le méprisable Chey étaient tous des agents  
15 de la CIA.  
16 La seule différence entre eux, c'est que certains de ces CIA  
17 étaient plutôt pro-Américains, alors que les autres étaient  
18 plutôt provietnamiens.  
19 Les documents ont démontré qu'ils ont, au début... dès le début,  
20 travaillé avec le méprisable Nol pour abattre le communisme."  
21 [13.40.59]  
22 Dans la partie qui porte pour titre "Le Parti... l'orientation  
23 réajustée du Parti pour les tâches dans les jours à venir,  
24 première partie"... est la situation générale et les orientations  
25 générales des tâches révolutionnaires au cours de l'avenir proche

1 dans l'année 1978.

2 On retrouve cette partie à l'ERN en khmer: 00064567 (phon.); en  
3 anglais: 00185341; et, en français: 00524468.

4 Laissez-moi répéter l'ERN en khmer: 00064576 à 77.

5 À ce chapitre, donc, du magazine, on retrouve la déclaration  
6 suivante - je cite:

7 "Tant les ennemis de l'intérieur 'et' l'extérieur ont été écrasés  
8 plus résolument qu'avant.

9 D'une part, nous avons attaqué, nous avons éliminé l'agresseur  
10 'Yuon' venant de l'extérieur. Nous lui avons infligé des défaites  
11 cuisantes.

12 D'autre part, nous avons éliminé les traîtres dans le pays et  
13 leurs factions, les forces traîtresses dans l'Est, le Nord-Ouest  
14 et les zones Ouest... à Phnom Penh, 'à' 103, à Kratie et 'au'  
15 secteur 25."

16 [13.43.16]

17 Et les dernières instructions des dirigeants du Parti sur la  
18 question des ennemis, on les retrouve à la page 00... en khmer:  
19 00064578 à 79; en anglais: 00185342 à 43; et, en français:  
20 00524469 à 70.

21 Voici les instructions que l'on retrouve à cette page - je cite:

22 "Notre devoir est d'attaquer résolument, absolument et avec  
23 succès ces agents de la CIA, du KGB, des 'Yuon' pour les...

24 Il faut les attaquer et les attaquer à nouveau de sorte qu'ils  
25 soient éliminés encore et encore.

70

1 Ce n'est qu'en les attaquant de cette façon que leurs forces  
2 seront éliminées, tant les vétérans que les forces restantes que  
3 les nouvelles. Nous, qui sommes sur l'offensive, allons écraser  
4 l'ennemi et saisir la victoire décisive. Et l'ennemi 'est' écrasé  
5 en petits morceaux et liquidé.

6 Lorsque nous aurons complètement réduit en petits morceaux et  
7 liquidé... de façon si réussie, cela permettra la victoire de la  
8 révolution dans toutes les sphères, et cela deviendra de plus en  
9 plus excellent."

10 [13.45.17]

11 Je vais maintenant lire la dernière instruction, point D, qui va  
12 comme suit:

13 "Il faut attaquer l'ennemi intérieur. Cela est relié à toutes nos  
14 autres tâches. Chaque échelon du Parti doit avoir le rôle de  
15 diriger l'armée, et le peuple, d'attaquer ses ennemis, de les  
16 nettoyer - nettoyer encore et encore, sans arrêt - pour que nos  
17 forces du Parti soient pures, que nos forces dans tous les  
18 domaines soient propres en tout temps."

19 La dernière méthode par laquelle le Centre communiquait ses  
20 ordres était des télégrammes envoyés par le Bureau 870.

21 Le document E3/1186 - E3/1186 - est un rapport envoyé par le  
22 secteur 22 de la zone Est le 19 mars 1978... télégramme dans lequel  
23 on décrivait les activités des ennemis dans le district de Mukh  
24 Kampul.

25 Le secteur 22 demande que les zones Ouest et Centrale soient



1 informées de cette situation.  
2 [13.46.55]  
3 On retrouve trois exemplaires de ce rapport à la cote E3/1186,  
4 chacun de ces rapports comportant une annotation pour montrer à  
5 qui ce rapport avait été remis.  
6 La première copie - page en khmer 00019203 - comporte une note  
7 manuscrite en haut. Il est écrit: "À l'attention du Bureau 870".  
8 La deuxième copie - en khmer, 00019204... on retrouve en haut une  
9 note montrant que le rapport avait été envoyé à la zone Ouest.  
10 Et la troisième copie - page en khmer 00019205... on retrouve au  
11 bas des annotations manuscrites. Il est marqué: "Copie au frère  
12 Vorn, au frère Si - une référence à Chou Chet, donc au secrétaire  
13 - et au frère Pauk".  
14 [13.48.17]  
15 Le document E3/177 est la réponse qu'a envoyée le Bureau 870 à ce  
16 rapport provenant du secteur 22.  
17 Il a été envoyé le 28 mars 78, le lendemain de l'envoi du rapport  
18 du secteur 22, copie aux secrétaires des zones Ouest et Centrale.  
19 Et il est écrit - je cite le télégramme:  
20 "Soyez avisés que la zone Est a envoyé une copie d'un rapport sur  
21 les activités des ennemis dans Mukh Kampul demandant... enfin,  
22 envoyé au bureau en demandant au bureau de vous l'envoyer.  
23 Frères, veuillez faire le suivi de cette situation et prenez des  
24 mesures en vous fondant sur la... sur la situation en prenant  
25 contact avec Mukh Kampul.

1 Avec fraternités révolutionnaires les plus chaleureuses.

2 20 mars 1978.

3 M-870."

4 Il faut noter que ce télégramme du Bureau 870 est le télégramme

5 n° 32, ce qui confirme que le Bureau central envoyait souvent des

6 télégrammes.

7 La Chambre... ou le dossier, plutôt, comporte un grand nombre de

8 numéros de l'"Étendard révolutionnaire" très importants, mais

9 nous n'avons pas le temps de tout discuter.

10 [13.49.59]

11 J'aimerais toutefois porter l'attention de la Chambre "à" deux

12 copies couleur obtenues par la Chambre depuis le début du procès,

13 soit du Pr Kiernan ou du Pr Heder, en réponse à une demande qui

14 leur avait été faite.

15 Donc le document E3/169/4/1.1.1 (phon.)... je vais répéter:

16 E169/4/1.1.1, copie couleur, donc, du magazine "Jeunesse

17 révolutionnaire" de juillet 75 obtenu par la Chambre de première

18 instance.

19 Un numéro avait été déposé sous E3/724, que notre bureau, donc,

20 avait versé aux débats. La Chambre se souviendra que ce document

21 était un résumé en anglais de l'"Étendard révolutionnaire"

22 préparé soit par le Pr Kiernan ou le Pr Heder en se fondant sur

23 le numéro de "Jeunesse révolutionnaire".

24 Ensuite, E169/4/1.1.2 est une reprographie couleur du numéro de

25 décembre 75 à janvier 76 de l'"Étendard révolutionnaire".

73

1 Une fois de plus, le Bureau des coprocurateurs avait versé aux  
2 débats un numéro précédent sous E3/731.  
3 Si cela n'a pas encore été fait, de nouvelles copies en couleur  
4 d'"Étendard révolutionnaire" et de "Jeunesse révolutionnaire"  
5 devraient être versées aux débats et recevoir un numéro E3.  
6 Ou alors peut-être pourraient-elles être incluses, faisant  
7 partie... comme ajout à la cote des documents versés par le Bureau  
8 des coprocurateurs.  
9 [13.52.25]  
10 J'aimerais maintenant vous donner... vous montrer un exemplaire de  
11 ce numéro de "Jeunesse révolutionnaire" de juillet 75.  
12 Il est en effet bon de jeter un coup d'œil à ces copies en  
13 couleur de "Jeunesse révolutionnaire" et d'"Étendard  
14 révolutionnaire".  
15 On peut y voir la couleur rouge sang du drapeau sur la page  
16 couverture, on peut voir les agrafes du carnet, ce qui, j'espère,  
17 sera utile pour mon équipe... pour mes confrères d'en face de  
18 l'équipe de Nuon Chea.  
19 Je vais lire un court extrait que j'ai retrouvé dans cet  
20 exemplaire de "Jeunesse révolutionnaire" de juillet 75.  
21 C'est un des premiers numéros d'"Étendard" et... ou de "Jeunesse  
22 révolutionnaire" que nous ayons en date de juillet (phon.) 75.  
23 À la page en khmer 00809798 à 99 de ce numéro de juillet 1975 de  
24 "Jeunesse révolutionnaire"; en anglais: 00815132 à 133; et, en  
25 français: 00815911 à 12...

1 On retrouve donc à cette page une discussion des événements qui  
2 ont suivi la libération de Phnom Penh.

3 Je vais vous en lire quelques extraits - je cite:

4 [13.54.34]

5 "Peu après la libération de Phnom Penh et du reste du pays, nos  
6 jeunes hommes et femmes... et cadres révolutionnaires ont pris la  
7 ville. Et nous sommes allés vivre, donc, dans cet environnement  
8 féodaliste et capitaliste, et dans lequel on pouvait retrouver  
9 des équipements modernes 'que' nous ne savions même pas...  
10 existaient."

11 Puis, au paragraphe suivant - je cite:

12 "Certains cadres étaient attirés par les biens matériels et sont  
13 allés récupérer des radios, des montres, des stylos et des  
14 appareils photo, mais ont laissé les butins particuliers... qui  
15 étaient le plus stratégiques: les petites armes, les artilleries,  
16 les armes de poing, les munitions et les mitraillettes.

17 Et ces équipements ont été laissés partout. Personne n'a pensé à  
18 les récupérer pour les stocker dans un endroit sûr.

19 [13.55.35]

20 Pour ce qui est de certaines combattantes, elles se sont... elles  
21 ont mis en cachette les robes des ennemies, ont mis du parfum,  
22 ont mis de la poudre, du rouge à lèvres et ont posé devant le  
23 miroir, et ont complètement oublié la vigilance révolutionnaire  
24 et la position révolutionnaire, ont complètement oublié la tâche  
25 que le Parti leur avait confiée, qui était celle de défendre et

75

1 de nettoyer la ville, c'est-à-dire de nettoyer la boue, les  
2 déchets et les égouts, ainsi que l'idéologie de l'ennemi.  
3 Et donc dans cette... ils ont perdu le contrôle et ont oublié de  
4 maintenir leur position révolutionnaire.  
5 Si le Parti n'avait pas pris de mesures pour évacuer la  
6 population de Phnom Penh et des autres villes, l'ennemi aurait pu  
7 attaquer et bondir depuis l'arrière, et anéantir en petits  
8 morceaux nos forces révolutionnaires ou, du moins, l'ennemi  
9 aurait pu s'enfouir dans notre position révolutionnaire et causer  
10 le chaos dans les rangs en faisant éclater la discipline et  
11 dissolvant ainsi la position révolutionnaire.  
12 Et l'ennemi aurait pu nous anéantir et dissoudre notre grande  
13 victoire historique du 17 avril."  
14 Fin de citation.  
15 Merci beaucoup, Mesdames et Messieurs les juges, de m'avoir  
16 permis de présenter ces documents.  
17 J'aimerais maintenant laisser la parole à mon confrère, qui  
18 déposera des documents sur les structures gouvernementales et les  
19 ministères.  
20 M. LE PRÉSIDENT:  
21 Merci.  
22 La parole est à l'Accusation.  
23 [13.57.40]  
24 M. DE WILDE D'ESTMAEL:  
25 Bon après-midi, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les

1 juges.

2 Bon après-midi à toutes les parties et aux personnes qui se  
3 trouvent dans la galerie.

4 Donc... j'en viens donc à un autre thème, qui est celui du  
5 gouvernement, des différents ministères qui composaient ce  
6 gouvernement.

7 On va parler des structures de ces ministères, de leur  
8 fonctionnement et de leurs communications.

9 Avant d'en venir à des documents spécifiques concernant plusieurs  
10 ministères, je voudrais, dans une première partie, présenter des  
11 documents qui sont relatifs au gouvernement dans son ensemble:  
12 d'abord, le gouvernement du GRUNK, et, ensuite, celui du  
13 Kampuchéa démocratique.

14 [13.58.25]

15 Alors, pour bien comprendre quelle a été l'évolution dans la  
16 composition et la nature du gouvernement du GRUNK, puis du  
17 Kampuchéa démocratique, entre le 17 avril 1975 et le 7 janvier  
18 1979, je voudrais, en cinq à dix minutes, revenir brièvement sur  
19 trois documents qui décrivent la situation du gouvernement durant  
20 la période qui précédait immédiatement le 17 avril 1965 (phon.),  
21 et cela pour que la succession des événements soit bien claire  
22 pour tout le monde.

23 [13.59.03]

24 Le premier document est le document E3/28, qui est daté du 19  
25 janvier 1973 et qui s'intitule: "Le siège du Cambodge à

1 l'Organisation des Nations Unies".

2 Je ne citerai qu'un seul passage. Il est situé à la fin du  
3 document, dans une annexe qui donne la composition du  
4 Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge à l'époque.

5 Et je cite:

6 "Le Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge - GRUNK -,  
7 placé sous l'égide du Front uni national du Kampuchéa, est  
8 constitué le 5 mai 1970. Il est le seul gouvernement légal et  
9 légitime du Cambodge. Sa composition actuelle est la suivante..."

10 Fin de citation.

11 [14.00.00]

12 Il s'agit donc d'une composition au 19 janvier 1973.

13 Et, pour couper court, je ne vais citer que quelques noms - je  
14 cite:

15 "M. Penn Nouth, Premier Ministre;

16 M. Khieu Samphan, vice-Premier Ministre et Ministre de la Défense  
17 nationale;

18 M. Sarin Chhak, Ministre des affaires étrangères;

19 M. Hu Nim, Ministre de l'information et de la propagande."

20 Vous lirez dans la liste des noms, dans ce document, qu'en font  
21 partie également d'autres personnalités comme Chan Yourann, le  
22 général Duong Sam Ol, Huot Sambath, Chea San, Thiounn Prasith,  
23 Keat Chhon, Van Piny, Tiv Ol, mais aussi Ieng Thirith, qui est  
24 vice-Ministre de l'éducation populaire et de la jeunesse; Chou  
25 Chet, vice-Ministre de la santé publique, des affaires

78

1 religieuses et sociales; et Koy Thuon, vice-Ministre de  
2 l'économie et des finances.

3 [14.01.08]

4 Le document suivant est le document E3/1399. Je répète: E3/1399.

5 Il date du 27 janvier 1975 et est intitulé: "Cabinet du GRUNK.

6 Déclaration de Sihanouk du 5 octobre 1974".

7 Il s'agit d'un document qui reprend un certain nombre de

8 communiqués du GRUNK qui sont parus dans la publication FBIS.

9 Et l'on y apprend que, par rapport au 19 janvier 1973, certaines

10 personnalités sont passées du rang de vice-ministre au rang de

11 ministre, et c'est le cas notamment de Chou Chet et de Ieng

12 Thirith, en date du 7 décembre 1973.

13 Et l'on constate aussi que, selon la déclaration de Sihanouk du 5

14 octobre 1974, Koy Thuon est entre-temps devenu Ministre de

15 l'économie nationale et des finances, alors qu'auparavant il

16 était vice-ministre.

17 [14.02.25]

18 Troisième document antérieur au 17 avril 1975, il s'agit d'un

19 document FBIS du 16 janvier 1975.

20 Dans notre... dans nos tableaux et nos annexes E9/31, il s'agissait

21 d'un nouveau document à l'époque.

22 Alors je vais donner les ERN, en khmer: 00811259 jusque 00811265;

23 et, en anglais: ERN 00166706 jusque 08.

24 Il n'y a pas de traduction française disponible.

25 Il y a simplement deux extraits que je voudrais lire.



1 Il y a un premier article dans ce document FBIS qui est intitulé,  
2 en anglais - puisque la version française n'existe pas... cet  
3 article s'intitule: "Sihanouk's 15th of November 74 Decree  
4 Relieving GRUNK Ministers".  
5 Et, à la page en anglais 00166706 et, en khmer, 008811259 (phon.)  
6 à 261, il est dit ce qu'il suit... et je vais citer encore une fois  
7 en anglais et je prie les interprètes de m'excuser de passer  
8 d'une langue à l'autre - je cite:  
9 [Intervention interprétée de l'anglais:]  
10 "Décret n° 100, article 1.  
11 Sur leur demande, sont démis de leurs fonctions ministérielles:  
12 Ngo Hou, Huot Sambath, Chea San, Chan Yourann, Thiounn Mumm,  
13 Duong Sam Ol, Chau Seng, Keat Chhon et Thiounn Prasith."  
14 [Fin de l'intervention en anglais.]  
15 Fin de citation.  
16 [14.04.51]  
17 Un deuxième article, dans ce même document, est intitulé:  
18 "Sihanouk nomme les nouveaux ministres du GRUNK".  
19 Alors je vais également citer cet article en anglais, à la page  
20 00166707; et, en khmer: 008811263 (phon.).  
21 Donc je cite en anglais:  
22 [Intervention interprétée de l'anglais:]  
23 "Décret n° 101, article 1.  
24 À compter du jour de leur prise de fonctions effective, sont  
25 désignées les personnes suivantes aux postes suivants:

80

1 Ministre de la justice et des réformes judiciaires: Son Altesse  
2 Norodom Phurissara;  
3 Ministre de la santé publique: Thiounn Thioeunn;  
4 Ministre des travaux publics, des télécommunications et de la  
5 reconstruction: Touch Phoeun;  
6 Ministre des affaires religieuses et sociales: Chou Chet;  
7 Ministre de l'éducation populaire et de la jeunesse: Ieng  
8 Thirith;  
9 Et Ministre de l'économie nationale et des finances: Koy Thuon."  
10 [Fin de l'intervention en anglais.]  
11 Fin de citation.  
12 [14.06.21]  
13 Et j'en viens maintenant à la composition officielle du  
14 gouvernement du GRUNK après la victoire du 17 avril 1975, ainsi  
15 qu'à certaines nominations faites au sein du Parti communiste du  
16 Kampuchéa en parallèle.  
17 Par rapport au décret du 15 novembre 1964... 74, pardon, rien  
18 n'indique, dans les documents au dossier, que la composition  
19 officielle du GRUNK aurait été modifiée immédiatement après le 17  
20 avril 1975.  
21 Toutefois, il y un document qui porte le numéro E3/1256 - donc,  
22 E3/1256 -, qui est daté du 14 août 1975, qu'il faut mentionner.  
23 Il s'agit d'un communiqué de la mission du GRUNK en France.  
24 Et voilà ce que l'on trouve à la page, en khmer: ERN S00630985;  
25 en français, c'est à la page 2: ERN S00004674; en anglais:

1 00280610 - je cite:

2 "Communiqué.

3 La mission du GRUNK en France est autorisée à donner les  
4 précisions suivantes concernant les nouvelles nominations au sein  
5 du Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge intervenues  
6 le 12 août." Il s'agit donc de 1975.

7 [14.08.18]

8 "M. Ieng Sary est nommé vice-Premier Ministre chargé des affaires  
9 étrangères près la présidence du Conseil des ministres.

10 M. Son Sen est nommé vice-Premier Ministre chargé de la Défense  
11 nationale près la présidence du Conseil des ministres."

12 Et un peu plus loin:

13 "Tous les autres ministres du GRUNK conservent leurs fonctions."

14 J'en viens à un autre document de 1975.

15 Il s'agit de la réunion du Comité permanent du 9 octobre 1975,  
16 document E3/182.

17 C'est un document qui a déjà été cité ce matin par mon confrère,  
18 mais je vais simplement citer une autre section de ce même  
19 document, de cette même... procès-verbal de réunion du Comité  
20 permanent.

21 Jusqu'ici, tous les documents que j'ai cités étaient des  
22 documents du GRUNK. Celui-ci est un document du comité... pardon,  
23 du Parti communiste du Kampuchéa.

24 [14.09.35]

25 Au point 1, l'on lit... on lit, sous le titre "La répartition du

1 travail et le déroulement", les fonctions qui sont attribuées aux  
2 dirigeants du PCK en interne.  
3 Et je cite un passage du début du document, qui se situe, en  
4 khmer, aux pages... à partir de la page ERN 00019108; en anglais:  
5 00183393 jusqu'à 94; et, en français: 00292868 à 69.  
6 Je cite:  
7 "Un, camarade secrétaire: responsable de l'armée et de  
8 l'économie;  
9 Deux, camarade sous-secrétaire: le travail du Parti, les affaires  
10 sociales, la culture, la propagande et l'éducation;  
11 Trois, camarade Van: les affaires étrangères, à la fois du Parti  
12 et de l'État;  
13 Quatre, camarade Hem: responsable du Front et du gouvernement  
14 royal, du commerce et des listes des prix;  
15 Cinq, camarade Thuch - et j'épelle: T-H-U-C-H: le commerce  
16 national et international;  
17 Six, camarade Khieu: responsable de l'état-major et de la  
18 sécurité;  
19 Sept, camarade Vorn: l'industrie, le train et la pêche;  
20 Huit, camarade Doeun: chef du bureau politique de 870;  
21 Neuf, camarade Phea: responsable de la culture, des affaires  
22 sociales et des affaires étrangères;  
23 Dix, camarade At: propagande, éducation à l'intérieur et à  
24 l'extérieur;  
25 Onze, camarade Chey - C-H-E-Y: l'agriculture;

1 Douze, camarade Yem: le Bureau de 870;"  
2 Et enfin:  
3 "Treize, camarade Pang: le bureau d'administration."  
4 [14.12.09]  
5 Comme on l'a vu auparavant, seuls cinq parmi ces dirigeants  
6 figurant sur cette liste interne au PCK occupaient à l'époque des  
7 postes ministériels au sein du GRUNK.  
8 Il y avait donc Van, c'est-à-dire Ieng Sary; Hem - Khieu Samphan;  
9 et Khieu - Son Sen -, qui étaient tous les trois vice-premiers  
10 ministres du GRUNK.  
11 En plus de cela, il y avait Thuch - T-H-U-C-H -, c'est-à-dire Koy  
12 Thuon, qui était Ministre de l'économie et des finances; et Phea  
13 - Ieng Thirith -, qui était Ministre de l'éducation populaire et  
14 de la jeunesse.  
15 [14.12.54]  
16 Passons au document suivant.  
17 La démission de Sihanouk et l'organisation des élections du 20  
18 mars 1976 vont donner l'occasion de complètement changer la  
19 composition du gouvernement et de ranger le GRUNK au placard pour  
20 voir l'émergence des dirigeants du PCK, gouvernant seuls.  
21 Et je vais citer un autre document, qui a déjà été mentionné ce  
22 matin. Il s'agit du document E3/197, un procès-verbal de la  
23 réunion du comité permanent du Front du 11 mars 1976.  
24 Et, vous vous souviendrez qu'il s'agit du procès-verbal qui parle  
25 de la position du Parti vis-à-vis de Sihanouk et du féodalisme en

1 général.

2 Participent à cette réunion, pour rappel: le secrétaire; le  
3 sous-secrétaire du Parti; les camarades Vorn, Khieu, Hem, Doeun,  
4 Tum - T-U-M - et Touch - T-O-U-C-H.

5 [14.14.17]

6 Je voudrais simplement lire un extrait, qui se trouve, en khmer,  
7 à la page 00000745; en anglais: 00182639; et, en français, aux  
8 pages 1 et 2: ERN 00334961 à 62.

9 Et l'on y parle des effets positifs de la démission de Sihanouk  
10 pour la révolution - et je cite:

11 "2-a) Effets positifs pour notre révolution.

12 Nous avons facilement réglé les nominations dans notre Angkar de  
13 l'État. À travers cela, nous avons facilement travaillé, sans  
14 aucun obstacle."

15 Et, troisième point, sous le 2-a):

16 "Nos affaires étrangères vont être meilleures qu'avant parce que  
17 nous nous en occupons nous-mêmes. Nous adoptons notre propre  
18 position car, sans Sihanouk, nous serons clairs."

19 [14.15.36]

20 Un peu plus loin, dans le même document - en khmer, à la page  
21 00000747 à 748; en anglais: 00182640 à 41; et, en français, à la  
22 page 3: ERN 00334963 -, sous le titre 3, "Observations de  
23 l'Angkar durant la réunion de la nuit du 13", probablement 13  
24 mars, il est dit ceci - je cite:

25 "Le super camarade secrétaire a précisé que ce problème...", et il

85

1 parle de la démission de Sihanouk, "... est primordial. Laissez

2 l'Angkar du Comité central décider."

3 Et puis il propose un certain nombre d'initiatives.

4 On en a parlé déjà ce matin, mais il y a une initiative qui n'a

5 pas été mentionnée ce matin et qui est l'initiative n° 2 - et je

6 cite:

7 "Il faut tenir une réunion du Conseil des ministres, rendre

8 compte au Conseil des ministres pour prendre une décision,

9 ensuite, aller voir Sihanouk encore une fois, avec la

10 participation de Penn Nouth.

11 S'il acceptait d'être enregistré, ce serait mieux."

12 [14.17.03]

13 De ce document, on peut voir que la volonté du Comité permanent

14 est: tout d'abord, qu'il y ait une décision du Comité central du

15 PCK concernant la démission de Sihanouk; et, deuxièmement, que le

16 Conseil des ministres du GRUNK, cette fois-ci, et son Premier

17 Ministre Penn Nouth entérinent la démission de Sihanouk

18 eux-mêmes.

19 Et c'est ce que nous allons voir tout de suite en évoquant le

20 document E3/12, qui est donc la "Décision du Comité central sur

21 un certain nombre de problèmes" du 30 mars 1966 (phon.).

22 On en a parlé ce matin également, mais je vais citer un autre

23 passage de cette même décision.

24 C'est un passage qui confirme la décision du Comité permanent

25 concernant la démission de Sihanouk et la mise à l'écart de Penn

1 Nouth.

2 Alors le premier passage pertinent se situe - en khmer, à la page  
3 ERN 00003140 jusque 41; en anglais: 00182813; et, en français:  
4 00224366 - au point 12 de ce document, qui s'intitule "De  
5 l'organisation des organes de l'État".

6 Et je cite cette décision du Comité central:  
7 [14.18.48]

8 "En réalité, nos organes étatiques sont différents de ceux  
9 auparavant. Auparavant, il s'agissait d'un Front, mais,  
10 maintenant, il ne l'est plus.

11 Il s'agit complètement des organes du Parti. Il faut que tous ces  
12 organes étatiques soient réellement représentatifs et aient une  
13 influence suffisante, tant au sein du Parti dans le pays qu'à  
14 l'étranger.

15 C'est également une accélération politique.

16 Penn Nouth ne pose aucun problème.

17 La situation de Sihanouk 'est' dans une période saturée. Il est à  
18 bout de souffle. Il ne peut plus continuer.

19 Dès lors, nous avons accordé sa retraite, selon sa proposition."

20 Fin de citation du Comité central.

21 Et vous aurez remarqué qu'ici on ne parle plus de démission de  
22 Sihanouk, comme devant le Comité permanent, mais de retraite de  
23 Sihanouk.

24 Deuxième passage pertinent du même document E3/12, toujours sur  
25 le point 12 - en khmer: ERN 00003141 à 42; en anglais: 00182814...



1 [14.20.31]

2 M. LE PRÉSIDENT:

3 Pourriez-vous répéter les ERN plus lentement?

4 M. DE WILDE D'ESTMAEL:

5 Absolument, Monsieur le Président, et veuillez m'en excuser.

6 En khmer, ce passage se situe à l'ERN suivant: 00003141 jusque

7 42; en anglais: 00182814; et, en français, aux pages 4 et 5: à

8 00224366 à 67.

9 Alors, dans ce passage, après avoir détaillé la composition du

10 Comité permanent de l'Assemblée nationale présidée par Nuon Chea

11 et également du présidium présidé par le camarade Hem, donc,

12 Khieu Samphan, le document se poursuit ainsi - je cite:

13 "Le gouvernement.

14 Il doit être un propre organe du Parti. Il doit représenter notre

15 propre État. Il est également proposé qu'il soit fort. Il faut

16 qu'il ait de l'influence au sein du Parti, dans le pays et à

17 l'extérieur du pays, tant à l'égard des pays alliés qu'ennemis.

18 Ce problème d'organisation du gouvernement fait l'objet de débats

19 constants depuis le mois de mai et suivant.

20 [14.22.15]

21 Camarade Pol: Premier ministre;

22 Camarade Van: vice-Premier Ministre chargé des affaires

23 étrangères;

24 Camarade Vorn: vice-Premier Ministre chargé de l'économie et des

25 finances.

1 Camarade Khieu: vice-Premier Ministre chargé de la Défense  
2 nationale."  
3 [14.22.40]  
4 Et un peu plus loin:  
5 "Solutions.  
6 Un, affaire du gouvernement: doit être 'chargée' par les trois  
7 vice-premiers ministres. Donc il faut que les trois vice-premiers  
8 ministres soient très forts. Ils doivent être forts tant dans  
9 leur personnalité que dans leur machine de travail."  
10 Alors, après l'examen de la question de la démission ou, plutôt,  
11 de la demande de mise à la retraite de Norodom Sihanouk et de la  
12 refonte totale du gouvernement, d'abord, par le Comité permanent  
13 le 11 mars 1976, comme on l'a vu, et, ensuite, par le Comité  
14 central le 30 mars 1976, c'est au tour du Conseil des ministres  
15 du GRUNK de se réunir le 4 avril 1976.  
16 Et cela avait été annoncé par le Comité permanent auparavant.  
17 [14.23.36]  
18 Et voilà ce document E3/1371, qui est intitulé: "Déclaration du  
19 gouvernement du Kampuchéa démocratique à propos de la déclaration  
20 de Samdech Norodom Sihanouk demandant sa retraite".  
21 Alors à la page, en khmer, 00806211 - et je crois que, pour  
22 toutes les langues, il s'agit de la première page ou d'une page  
23 unique -, il est dit ceci par le gouvernement du GRUNK, qui,  
24 maintenant, a changé de nom, mais qui est toujours composé de la  
25 même façon. Je cite:

1 "Après avoir pris connaissance de la déclaration du chef de  
2 l'État Samdech Norodom Sihanouk en date du 2 avril 1976 demandant  
3 sa retraite, le Conseil des ministres s'est réuni le 4 avril 1976  
4 sous la présidence de Samdech Penn Nouth, Premier Ministre, pour  
5 procéder à un examen minutieux de la question."

6 Fin de citation.

7 Et voilà comment la déclaration se poursuit un peu plus loin:

8 [14.24.54]

9 "Après avoir souligné les services rendus par Sihanouk, le  
10 Conseil des ministres a décidé d'accepter cette demande.  
11 Et, en même temps, le Conseil des ministres a décidé de proposer  
12 à l'Assemblée des représentants du peuple ce qui suit: conférer à  
13 Samdech Norodom Sihanouk le titre de 'grande personnalité  
14 patriote'", et cetera.

15 Et donc vous voyez qu'on est passé progressivement d'une décision  
16 du Comité permanent concernant la démission de Sihanouk à une  
17 décision du Comité central et, maintenant, à une déclaration du  
18 gouvernement du Kampuchéa démocratique.

19 Et la conclusion logique est maintenant que l'Assemblée des  
20 représentants du peuple du Kampuchéa se penche sur cette  
21 question.

22 Et elle le fait par le document... dans le document E3/165.

23 Donc c'est le document qui porte sur le premier congrès de la  
24 première législature de l'Assemblée des représentants du peuple  
25 du Kampuchéa qui est daté des 11 et 14... 11 à 14 avril 1976.

90

1 [14.26.13]

2 Il y a un deuxième document qui est presque identique.

3 Il s'agit de E3/262, du 14 avril 1976, qui, lui, ne fait que  
4 reprendre le communiqué de presse qui figure à la fin du premier  
5 document, E3/165.

6 Ce communiqué de presse est signé "Nuon Chea".

7 Alors, sans surprise, et dans la continuité de la décision du  
8 Comité central du 30 mars 1976 ainsi que de la déclaration du  
9 gouvernement, ce document du 14 avril 1976 confirme la nomination  
10 de Nuon Chea comme président du Comité permanent de l'Assemblée  
11 des représentants du peuple du Kampuchéa.

12 Ensuite, l'Assemblée accepte à l'unanimité la demande de départ  
13 en retraite de Norodom Sihanouk, selon les termes et propositions  
14 faites dans le communiqué du gouvernement du 4 avril 1976 que  
15 j'ai lu il y a un instant.

16 Dans ce même document, l'Assemblée nomme Khieu Samphan comme  
17 président du présidium de l'État du Kampuchéa démocratique.

18 Le document mentionne au point 4 du projet de résolution l'examen  
19 et l'approbation de la démission de l'ancien gouvernement.

20 Et vous trouverez cela à la page, en khmer: 00053634; en anglais:  
21 00184067 à 68; et, en français, à la page 21: ERN 00301354.

22 Et il est dit ceci dans ce passage - je cite:

23 [14.28.25]

24 "L'Assemblée a noté que le gouvernement du Kampuchéa  
25 démocratique, qui était appelé auparavant le GRUNK... et créé le 5

1 mai 1970..."

2 Et je saute un petit passage. Donc:

3 "... que le gouvernement du Kampuchéa démocratique, qui était

4 appelé auparavant le GRUNK... et créé le 5 mai 1970, a achevé sa

5 mission complètement avec beaucoup d'avantages, et a sollicité sa

6 démission le 6 avril 1976.

7 L'Assemblée a approuvé à l'unanimité la démission de l'ancien

8 gouvernement."

9 [14.29.05]

10 Qui dit "démission de l'ancien gouvernement" dit nomination d'un

11 nouveau gouvernement.

12 Et c'est ce que l'on voit dans ce même document au point 6, donc,

13 toujours document E3/165, au point 6, qui s'intitule: "La

14 nomination du nouveau gouvernement du Kampuchéa démocratique", à

15 la page, en khmer: 00053635; en français, page 22: ERN 00301355;

16 et, en anglais: 00184068 jusque 69.

17 Donc je cite ce passage relatif au nouveau gouvernement:

18 "Suite à une discussion minutieuse, détaillée, au sujet des

19 'qualités' de tous les aspects, l'Assemblée a adopté la

20 nomination du nouveau gouvernement du Kampuchéa démocratique, qui

21 est composé de:

22 Un, le camarade Pol Pot: Premier Ministre;

23 Deux, le camarade Ieng Sary: vice-Premier Ministre chargé des

24 affaires étrangères;

25 Trois, le camarade Vorn Vet: vice-Premier Ministre chargé de

1 l'économie;

2 Quatre, le camarade Son Sen: vice-Premier Ministre chargé de la

3 Défense nationale;

4 Cinq, le camarade Hu Nim: Ministre de la propagande et de

5 l'information;

6 Six, Thiounn Thioeunn: Ministre de la santé;

7 Sept, Ieng Thirith: Ministre des affaires sociales;

8 Huit, Touch Phoeun: Ministre des travaux publics;"

9 Et enfin:

10 "Yun Yat: Ministre de la culture, de l'éducation et de

11 l'apprentissage."

12 [14.31.11]

13 "Dans le cadre du gouvernement...", je continue la citation, "... on

14 a constitué des comités au sein du ministère du Conseil des

15 vice-premiers ministres en charge de l'économie.

16 Ces comités sont comme ci-après:

17 Un, le comité de l'agriculture;

18 Deux, comité de l'industrie;

19 Trois, comité du commerce;

20 Quatre, comité de la communication;

21 Cinq, comité de l'énergie;

22 Et, six, comité des plantations d'hévéas.

23 Le statut de président de chaque comité est équivalent au rang de

24 ministre dans le gouvernement du Kampuchéa démocratique."

25 Fin de citation.

1 Alors vous aurez remarqué que le document de l'Assemblée du  
2 peuple n'a pas désigné de secrétaire ou de président des six  
3 comités ayant rang de ministre. Et on verra tout de suite  
4 pourquoi.

5 Deuxièmement, vous aurez également constaté que Penn Nouth n'est  
6 plus premier ministre, et est donc remplacé cette fois  
7 officiellement par Pol Pot.

8 Et l'on remarque également l'absence notable de Koy Thuon parmi  
9 les ministres.

10 [14.32.29]

11 L'on comprend pourquoi l'Assemblée du peuple n'a pas pu désigner  
12 les secrétaires des comités dont je viens de citer les noms  
13 lorsqu'on lit le document suivant, qui est E3/235, et qui porte  
14 aussi la référence E3/236.

15 Ce document s'intitule "Résumé de la décision du Comité permanent  
16 de la réunion des 19, 20 et 21 avril 1976".

17 Et, en son début, ce document dit ceci - aux pages, en khmer:

18 00019142 jusque 43; en anglais: 00183416 jusque 17; et, en

19 français: ERN 00322968 à 69 -, je cite:

20 "Après trois jours de discussions sur les problèmes inscrits à  
21 l'ordre du jour, le Comité permanent a pris la décision comme  
22 ci-après:

23 I. Au sujet de la création des divers comités autour de 870."

24 Et, ici, le document parle de 11 comités et non pas de 6 comités.

25 Et je vais en citer simplement quelques-uns, mais ils s'affichent

1 à l'écran en khmer:  
2 "Premier comité: comité du commerce, avec pour membres Rith, Nhem  
3 et Chhoeun."  
4 Nous allons revenir sur ces noms par la suite.  
5 Je vais également citer d'autres comités, par exemple:  
6 Le transport terrestre, sous la direction de Han;  
7 Transport maritime, dirigé par Man;  
8 Les entrepôts de Phnom Penh, avec pour secrétaire Roeung;  
9 Le comité des ports, dirigé par Krin;  
10 Celui de l'agriculture, dirigé par Chey.  
11 Et il y en a d'autres.  
12 [14.34.59]  
13 Deuxième extrait de ce document E3/235.  
14 C'est, en khmer, à la page 00019146 à 47; en anglais: 00183420;  
15 et, en français: 00322971.  
16 Et il est ici question, sous le numéro IV - en chiffres romains -  
17 des problèmes du commerce et de l'industrie.  
18 Et, dans un premier paragraphe, il est question de la délégation  
19 de la Corée.  
20 Et voici ce que dit ce document du Comité permanent:  
21 "Nommer un comité pour aller négocier avec les autres:  
22 Le super camarade Vorn;  
23 Le super camarade Orn - O-R-N;  
24 Le super camarade Chey - C-H-E-Y;  
25 Et le super camarade Chhoeun - C-H-H-O-E-U-N."



1 [14.36.21]

2 Et, deuxième point:

3 "Du côté bureaux, concernant les aides techniques:

4 Le super camarade Van - et on peut présumer que c'est Ieng Sary;

5 Le super camarade Hem - on peut présumer que c'est bien Khieu

6 Samphan;

7 Et le super camarade Touch - T-O-U-C-H."

8 Avant d'en venir aux réunions mensuelles du gouvernement en

9 Conseil des ministres, je voudrais, avant la pause, mentionner un  
10 dernier document.

11 C'est un document de vulgarisation du Ministère de l'éducation du  
12 Kampuchéa démocratique qui date sans doute de 1977.

13 Ce document porte la référence D366/7.1.63. Je répète:

14 D366/7.1.63.

15 Il n'a pas de numéro E3 en ce moment.

16 Ce document s'appelle "Géographie politique du Kampuchéa  
17 démocratique".

18 Il explique, dans une leçon... un titre qui s'appelle "Leçon 2",  
19 quelles sont les institutions de l'État, et notamment, au point  
20 4, qui est intitulé "Gouvernement", je cite:

21 [14.37.56]

22 "Le gouvernement est l'organe exécutif des lois et des lignes  
23 politiques définies par l'Assemblée des représentants du peuple  
24 du Kampuchéa, devant laquelle il est entièrement responsable de  
25 toutes ses activités."

96

1 Fin de citation.

2 Cette responsabilité que le gouvernement dit assumer pleinement à  
3 partir d'avril 1976 se retrouve aussi affirmée lors de la  
4 première réunion du Conseil des ministres du Kampuchéa  
5 démocratique, que je vais présenter probablement, Monsieur le  
6 Président, après la pause, avec votre accord.

7 [14.38.57]

8 M. LE PRÉSIDENT:

9 Merci.

10 Il s'agit, en effet, d'un moment opportun pour marquer une pause.

11 Nous allons donc interrompre les débats jusqu'à 15 heures.

12 (Suspension de l'audience: 14h39)

13 (Reprise de l'audience: 15h01)

14 M. LE PRÉSIDENT:

15 Veuillez vous asseoir. Reprise de l'audience.

16 La parole est rendue au coprocureur pour la poursuite de la  
17 présentation des documents.

18 M. DE WILDE D'ESTMAEL:

19 Merci, Monsieur le Président.

20 Avant la pause, nous étions en train de parler du fait que le  
21 gouvernement de l'époque, en 1976, avait dit assumer, à partir du  
22 moment où le régime a changé de nature, à partir d'avril 76, le  
23 régime, donc, avait dit assumer sa responsabilité pleine et  
24 entière pour toutes ses activités.

25 [15.02.45]

1 Alors, nous allons voir que, dans le document E3/817 - 8-1-7 - et  
2 E3/818 - donc deux références pour le même document -, il est  
3 également question de responsabilité du gouvernement. Il n'y a au  
4 dossier que deux comptes rendus de réunion du Conseil des  
5 ministres; ce document-là est le premier de ces deux comptes  
6 rendus, c'est le seul que je vais citer aujourd'hui.  
7 Il s'intitule "Première réunion du Conseil des ministres,  
8 intervention du camarade secrétaire durant la première réunion du  
9 Conseil des ministres le 22 avril 1976".  
10 Alors, un premier extrait concerne précisément la nature et la  
11 responsabilité du gouvernement du Kampuchéa démocratique.  
12 Et on va trouver cet extrait à la page une, en khmer,  
13 c'est-à-dire: 00072753; en anglais, à la page 2, ERN: 00143461;  
14 et, en français, à la page une, ERN: 00548894.  
15 [15.04.08]  
16 Et voilà ce que dit le premier secrétaire Pol Pot, je cite:  
17 "Notre gouvernement n'est pas une coalition comme autrefois. Les  
18 erreurs, les réussites, les choses bonnes, les choses mauvaises,  
19 les gains, les pertes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du  
20 pays, aussi bien par rapport aux amis que par rapport aux  
21 ennemis, nous en assumons la responsabilité totale. Il n'y a  
22 personne d'autre en dehors de nous désormais."  
23 Et un peu plus loin:  
24 "De ce fait, les membres du gouvernement et ceux des comités de  
25 tous les domaines doivent bien maîtriser la vraie nature de notre

98

1 gouvernement et de notre rôle, puis ils doivent s'efforcer  
2 d'accomplir les tâches parfaitement, conformément à la ligne du  
3 Parti." Fin de citation.

4 Et je vais lire un deuxième extrait de ce même document E3/817 -  
5 à la page, en khmer, ERN: 00072761; en anglais: 00143467; et, en  
6 français, aux pages 6 et 7, ERN: 00548899 jusqu'à 8900.

7 Sous le titre 3, "Les tâches du gouvernement du Kampuchéa  
8 démocratique", Pol Pot parle de quatre tâches principales:

9 "Appliquer la constitution, défendre le pays, édifier le pays et  
10 rassembler les forces amicales dans le monde".

11 Et je voudrais citer ce qu'il dit à propos de la défense du pays,  
12 le point B, je cite:

13 "Il est impératif de défendre le pouvoir révolutionnaire, les  
14 acquis de la révolution. Il faut défendre le Parti, défendre le  
15 peuple, défendre l'armée révolutionnaire, il faut défendre  
16 l'indépendance, la souveraineté, etc., contre toutes les formes  
17 d'activités qui sont perpétrées ouvertement et secrètement par  
18 les ennemis. Il faut avoir une haute vigilance révolutionnaire en  
19 permanence." Fin de citation.

20 [15.06.49]

21 Nous allons revenir tout à l'heure sur cette application par les  
22 différents ministères de la politique du Parti concernant les  
23 ennemis.

24 Et j'en viens justement aux documents que je vais présenter  
25 concernant le Ministère des affaires étrangères.

1 Le premier document a déjà fait l'objet de certains  
2 développements à l'audience, mais il est tellement vaste qu'il me  
3 semble important de revenir sur certains de ses aspects.

4 C'est le document E3/522, qui porte aussi la référence E3/926;  
5 c'est le carnet du Ministère des affaires étrangères, qui semble  
6 ne concerner que l'année 1976.

7 Alors, je voudrais simplement signaler concernant ce document  
8 qu'il y a une bonne version et une mauvaise version de ce  
9 document en khmer au dossier.

10 La bonne version porte le numéro ERN: 00427814 jusque 00427964.

11 Et, malheureusement, comme on l'a déjà signalé je crois  
12 auparavant, la version française a été traduite à partir de la  
13 mauvaise version. Et, dans cette version, il y a des pages  
14 manquantes, des doublons, et en plus les pages apparaissent dans  
15 un ordre inversé.

16 [15.08.46]

17 Alors, ce document, très important en termes de volume et de  
18 fond, a trait à la communication interne à B-1, à la structure de  
19 B-1, donc du Ministère des affaires étrangères, au rôle de son  
20 chef, à l'idéologie du PCK telle que diffusée au sein du  
21 ministère.

22 Ce document comprend plusieurs parties qui sont relatives à  
23 différentes réunions qui ont eu lieu à B-1.

24 Il y a ainsi une assemblée des cellules datée du 22 mai 1976, une  
25 assemblée du Ministère de B-1 du 10 juillet 1976, un plan du

100

1 Ministère conçu en 1976 pour la durée d'une année s'étendant de  
2 juillet 76 à juillet 77.

3 Il y a une section entière de ce document qui est consacrée à des  
4 réunions d'introspection - c'est-à-dire des séances de critique  
5 et d'autocritique - présidées par le frère Van.

6 Et enfin il y a aussi le compte rendu d'une autre réunion qui  
7 date de décembre 1976.

8 Alors, que nous dit ce document tout d'abord sur la structure du  
9 Ministère des affaires étrangères?

10 Le document donne certains détails concernant les secteurs ou les  
11 départements du ministère.

12 À la page, en khmer: 00427849 - et la particularité de la version  
13 khmère c'est que quand vous l'ouvrez c'est véritablement un  
14 agenda et vous voyez au-dessus de chaque page les dates, et donc  
15 c'est les dates 14 et 15 mars -; en anglais, c'est l'ERN:  
16 00003267; et, en français: 00657989.

17 Et voilà donc les différents départements de B-1, je cite:

18 "1. Unité de propagande et d'éducation.

19 2. Secteur des bureaux - ou offices.

20 3. Secteur de la production générale.

21 4. Secteur politique.

22 5. Secteur du protocole.

23 6. Secteur des secrétariats d'administration - et en anglais ça a  
24 été traduit 'Secretariat and Assembly'.

25 Et, numéro 7. L'aviation civile."

1 [15.11.43]

2 Il y a un autre passage sous le titre "La réunion du 15 décembre  
3 1976", où l'on va trouver des statistiques quant au personnel du  
4 Ministère en 1976 ainsi qu'une classification des personnes qui y  
5 travaillent en plusieurs catégories.

6 Cela se trouve à la page, en khmer: 00427928 - 00427928; en  
7 anglais: 00003321; en français: 00657891.

8 Et on lit ceci, je cite:

9 "Nombre de personnes à Takhmau:

10 Jeunes hommes: 12 personnes - entre parenthèses -, 4 bonnes, 6  
11 moyennes et 2 mauvaises."

12 À la même page, plus bas, on peut lire ceci:

13 "Les gens du front de N-1 veulent suivre la séance politique.

14 Dans le Ministère B-1, il y a 640 personnes dont 54 enfants".

15 Et le document détaille ces 640 personnes, en disant les choses  
16 suivantes:

17 "Au marché: 98 personnes.

18 Dans le secteur de la couture: 18 personnes.

19 Siem Reap: 25 personnes.

20 Kampot: 20 personnes.

21 Kampong Som: 36 personnes.

22 B-1: 180 personnes.

23 N-1: 118 personnes, dont 8 enfants."

24 Et l'on parle également d'autres maisons et d'experts, à

25 l'Ambassade de Chine et l'Ambassade de Corée.

1 [15.13.44]  
2 Dernière chose concernant la structure que nous enseigne ce  
3 document, et c'est la chose la plus importante, car elle date de  
4 décembre 1976 - et figure aux pages, en khmer: 00427949; et, en  
5 anglais: 00003336 jusque 3337.  
6 Il n'y a pas de traduction française.  
7 Je vais reprendre les ERN, en khmer: 00427949; en anglais:  
8 00003336 jusqu'à 3337; pas de traduction française.  
9 Ce passage nous renseigne sur la structure au sein de B-1, et je  
10 vais citer ce passage en anglais, puisqu'il n'existe pas en  
11 français. Je vais donc citer:  
12 "Affectation.  
13 VI. Le comité de cellule du Ministère.  
14 1. Frère Van, secrétaire.  
15 2. Camarade Hong, secrétaire adjoint.  
16 3. Camarade Roeun, membre.  
17 4. Camarade Ven, membre.  
18 Et, 5. Camarade Cheam, membre."  
19 Fin de citation.  
20 Nous avons évidemment plusieurs membres de ce comité qui ont  
21 témoigné devant la Chambre.  
22 Deuxième point, concernant le deuxième chapitre, le passage de ce  
23 document E3/522, il s'agit de la section qui a trait à la session  
24 d'autocritique.  
25 Il est possible d'identifier un certain nombre de cadres du



103

1 Ministère des affaires étrangères lorsqu'on lit cette section  
2 ayant trait aux réunions d'introspection.  
3 Alors, la section a pour titre exact: "Les opinions constructives  
4 du collectivisme, du 11 décembre 1976".  
5 Et elle s'étend des pages, en khmer: 00427907 jusqu'à la page  
6 00427926; en anglais, il s'agit des pages: 00003304 jusque  
7 00003320; il m'est impossible de donner en français toutes les  
8 pages qui sont concernées, puisqu'elles sont éparpillées dans la  
9 traduction française.

10 [15.17.05]

11 Dans cette section, les cadres qui se livrent à leur autocritique  
12 sont les dénommés: camarade Nou; Cheam - et on peut présumer  
13 qu'il s'agit de Phy Phuon; Dean - D-E-A-N; Meoun - M-E-O-U-N;  
14 Roun - R-O-U-N; Thi - T-H-I; Hong - on peut présumé qu'il s'agit  
15 de So Hong; Touch - T-O-U-C-H; Sou, dont il est précisé qu'il est  
16 en Thaïlande; et d'autres encore, notamment Konh - K-O-N-H, et on  
17 peut penser qu'il s'agit de Suong Sikoeun, alias Kong.

18 Pour chacune de ces personnes, sont mentionnés les qualités et  
19 les défauts.

20 Et je vais vous donner un exemple.

21 À la page, en khmer: 00427850 - donc 00427850; anglais: 00003267;  
22 en français: 00657884.

23 Il s'agit de l'introspection du camarade Moeun.

24 Je cite:

25 "Point 2.

1 Sur le plan politique.  
2 Les défauts.  
3 Être désorienté après avoir entendu que la population n'avait  
4 rien à manger".  
5 Point suivant.  
6 "Au cours de l'étude, on entend dire que des ennemis se sont  
7 enfouis et on est alors paniqués". Fin de citation.  
8 [15.19.12]  
9 À travers cette introspection du camarade Moeun, qui date donc de  
10 1976, l'on comprend que certaines informations concernant la  
11 famine "a" pu circuler au sein du Ministère des affaires  
12 étrangères.  
13 Après les passages - chaque passage ou les cadres se livrent à  
14 leur autocritique -, on retrouve souvent les camarades..  
15 [L'orateur se reprend:] les commentaires, pardon, faits par le  
16 frère Van, donc Ieng Sary.  
17 Alors, ce passage est assez long, on... il alterne en réalité les  
18 commentaires avec les autocritiques de ces cadres. Il fait des  
19 commentaires sous l'autocritique des camarades Nou, Hong, Meoun,  
20 Cheam, Dean et Sou.  
21 Et je vais donner deux exemples d'intervention du frère Van, donc  
22 de Ieng Sary.  
23 D'abord concernant Hong, So Hong.  
24 En khmer, il s'agit de la page ERN: 00427916; en anglais:  
25 00003310; et, en français: 00657883.

1 Et je cite le camarade Van concernant Hong:

2 "Cause: il y a trois défauts.

3 1. N'est pas encore imprégné de la ligne de la révolution  
4 socialiste. Ne maîtrise pas encore la nature de la lutte de  
5 classes de façon ferme. Il faut comprendre les antagonismes qui  
6 existent dans la société.

7 2. Idéologie petite bourgeoise, tendance à faire des compromis de  
8 classe.

9 3. N'est pas encore imprégné des principes organisationnels du  
10 Parti."

11 Fin de citation.

12 Et l'on voit qu'ici, dans ce passage, un certain nombre de sujets  
13 qui reviennent très souvent dans les publications du Parti s'y  
14 retrouvent.

15 [15.21.50]

16 Un deuxième exemple d'intervention du frère Van, c'est ce qu'il  
17 dit à Sou, Sou qui travaille donc en Thaïlande.

18 Et c'est au passage, en khmer: 00427924; la page en anglais:  
19 00003318; et, en français: 00657888.

20 Donc, voilà ce que dit Van à Sou concernant ses grandes  
21 insuffisances, je cite:

22 "L'idéologie et la position de la classe prolétarienne ne sont  
23 pas encore solides. On pense encore que les intellectuels sont  
24 ceux qui dirigent. Par rapport à ceux qui ont des diplômes, il  
25 faut alors redoubler de vigilance le plus possible."

1 Fin de citation.

2 Et je vais maintenant examiner, toujours dans le même document,  
3 d'autres sections qui ont trait à la position du Ministère des  
4 affaires étrangères concernant les ennemis et aussi les classes  
5 sociales.

6 Dans la section relative à l'assemblée des cellules du 22 mai  
7 1976, l'on trouve ceci - à la page ERN, en khmer: 00427822 - je  
8 répète: 00427822; en anglais: 00003247; et, en français:  
9 00657828.

10 [15.24.00]

11 Je cite:

12 "Les défauts.

13 Le niveau politique des masses est encore faible. Les masses ne  
14 savent pas encore examiner et suivre à la trace les ennemis. Les  
15 masses restent encore pacifiques."

16 Deux à trois pages plus loin - en khmer: 00427825; en anglais:  
17 00003249; et, en français: 00657829 -, il est dit ce qui suit:

18 "Devoir.

19 Il faut rehausser l'esprit de la vigilance révolutionnaire en  
20 anéantissant toutes les ruses des ennemis coûte que coûte, à  
21 jamais.

22 Le Ministère B-1 contient quatre catégories des masses: les  
23 masses en progrès, les moyennes 1, les moyennes 2, et des gens  
24 qui ne vont pas évoluer."

25 Fin de citation.

1 [15.25.21]

2 Une autre citation qui trouve sa place sous le compte rendu de  
3 l'Assemblée du Ministère de B-1 du 10 juillet 1976 se trouve à la  
4 page suivante, en khmer, ERN: 00427830 - je répète 00427830; en  
5 anglais: 00003252; et, en français: 00657832.

6 Sous le titre 1, "La situation de la société du Kampuchéa  
7 démocratique", il est dit, je cite:

8 "La victoire du 17 avril 1975 est plus grandiose que l'ère  
9 d'Angkar elle-même.

10 Parce que, b), dans la société du Kampuchéa, il y a  
11 l'égalitarisme. Il n'y a plus de riches, il n'y plus de pauvres,  
12 il n'y a plus de féodaux, il n'y a plus de capitalistes, il n'y a  
13 plus de petits-bourgeois, il n'y a que des ouvriers et des  
14 agriculteurs."

15 Fin de citation.

16 Et voilà pour la conception de la lutte des classes et l'objectif  
17 de l'égalitarisme.

18 Dans ce document, il y a aussi une référence à l'évacuation des  
19 villes, en relation toujours avec la lutte des classes.

20 C'est à la page, en khmer: 00427856; en anglais: 00003270 jusque  
21 71; en français: 00657846.

22 Je cite:

23 "Le combat contre les capitalistes.

24 Nous avons défaits les ennemis. En 1973, nous avons créé des  
25 coopératives. Le 17 avril, notre Angkar a été très habile, elle a

1 anéantie les capitalistes dans le pays tout entier sur le plan  
2 organisationnel."

3 Fin de citation.

4 Et je poursuis concernant la présence d'ennemis à l'intérieur des  
5 rangs.

6 Autre citation - à la page, en khmer: 00427844; en anglais:  
7 00003262; et, en français: 00657991.

8 Je vais lire à partir du point 2, je cite:

9 "Le rongement et l'enfouissement à l'intérieur.

10 Notre pays trahit et ronge à raison de 1 pour cent à 5 pour cent.

11 Nous devons suivre à la trace les biographies, de façon claire et  
12 nette, et suivre à la trace les réunions d'introspection de façon  
13 claire et nette, surtout dans le Ministère des affaires  
14 étrangères.

15 Toutes les Ambassades voudraient, d'une part, savoir des choses  
16 sur les dirigeants pour être en mesure de rendre compte à leur  
17 pays et, d'autre part, ils ont un autre objectif en tête."

18 Fin de citation.

19 [15.29.39]

20 Et il y a un autre passage que je vais lire également.

21 En khmer, c'est à la page: 00427940; en anglais: 00003331; en  
22 français: 00657902.

23 Je cite:

24 "I. La situation des ennemis au Cambodge.

25 L'année 1976 est une année clé. De nos jours, les ennemis sont

1 décrépits et s'apprêtent à mourir. La révolution a arraché et  
2 extrait leurs racines, leurs souches. Leurs filières d'espionnage  
3 ont été écrasées. En tant que classe, les ennemis n'existent  
4 plus. Cependant, il reste des impérialistes américains, le  
5 personnel de la CIA, les révisionnistes, le personnel du KGB et  
6 les Vietnamiens. Bien qu'ils aient capitulé, ils continuent  
7 cependant à mener leurs opérations.

8 D'autre part, les ennemis sont dans notre corps, dans les forces  
9 armées, parmi les ouvriers, parmi les paysans qui sont dans nos  
10 rangs. Le processus de la révolution socialiste est profond et  
11 puissant. Ces ennemis en question, il faudrait les nettoyer au  
12 fur et à mesure à tout prix."

13 Fin de citation.

14 [15.31.21]

15 Et enfin, dernier passage - ERN, en khmer: 00427946; en anglais:  
16 00003334 jusque 35; et, en français: 00657905.

17 Je cite:

18 "Il est impératif de bien préparer les conditions pour assurer la  
19 sécurité, de suivre à la trace les biographies de tous les gens  
20 du ministère, de rassembler tous les armements et toutes les  
21 munitions et de les envoyer à l'état-major. Il faut également  
22 suivre à la trace les ennemis dans le ministère."

23 Fin de citation.

24 On constatera qu'avec toutes ces citations le thème de "suivre à  
25 la trace les biographies ou les ennemis" est un thème fréquemment

110

1 abordé lors des réunions du Ministère des affaires étrangères.

2 Et j'en viens à un autre document, le document E3/857. Il s'agit

3 du rapport du Ministère des affaires étrangères intitulé

4 "Coopération avec toutes les unités, 12 septembre 1977".

5 Dans ce cas-ci, il s'agit donc d'un document qui paraît nettement

6 postérieur à l'agenda dont je viens de lire des extraits.

7 [15.33.06]

8 Alors, je vais lire quatre extraits de ce document E3/857.

9 Le premier est à la page 00 - en khmer, pardon: 00086707 -

10 00086707; en anglais: 00355487; et, en français: 00811327.

11 Et je crois que c'est la première page du document.

12 Je cite:

13 "Résumé des rapports de toutes les unités.

14 Premièrement, activités des ennemis.

15 Dans nos assemblées ministérielles, nous avons constaté que nous

16 avons réussi à nettoyer et à éliminer fondamentalement les

17 ennemis membres de la CIA, du KGB et des envahisseurs 'Yuon'.

18 'Éliminer et nettoyer fondamentalement' - entre guillemets - veut

19 dire que l'appareil dirigeant des ennemis qui fomentent des

20 projets de coup d'État pour s'emparer du pouvoir des ouvriers

21 paysans pauvres a été nettoyé et purgé.

22 On s'est mis d'accord sur les purges contre les ennemis et sur la

23 nécessité de faire place nette dans notre ministère ainsi que

24 dans chaque unité où les ennemis étaient présent."

25 Fin de citation.



111

1 [15.35.00]

2 Le deuxième extrait est à la même page et va déborder sur la page  
3 qui suit.

4 Je cite:

5 "En général, 98 pour cent de la composition de notre ministère  
6 est propre. Cela veut dire qu'ils comprennent le travail de  
7 nettoyage des ennemis. Les 2 pour cent restant continuent leurs  
8 activités."

9 Et un peu plus loin:

10 "Nous devons déployer tous nos efforts de sorte que ces 2 pour  
11 cent ne se propagent pas, car, s'il nous arrive quelque chose,  
12 ils en profiteront pour augmenter leur taille de 2 pour cent à 3,  
13 4, 5 pour cent, au fur et à mesure. Nous devons alors les  
14 encercler et les réduire de 2 pour cent à 1 et demi, 1, voire  
15 zéro et demi pour cent.

16 En général, notre ministère garde un très haut degré de  
17 vigilance. Lorsque qu'on sent quelque chose d'anormal, on en fait  
18 le rapport.

19 Ainsi, un ennemi a déclaré - ouvrez les guillemets:

20 'Plus tard, tout le monde finira par être arrêté, il ne restera  
21 que bong Khieu Samphan' - fermez les guillemets.

22 Nos camarades ont capté et analysé cette phrase pour arriver à la  
23 personne. Après lui avoir fait subir un interrogatoire, on sait  
24 qu'il fait partie du réseau des ennemis. C'est vrai que notre  
25 ministère fait déjà un bon travail, mais il faut nous méfier de

112

1 ces 2 pour cent qui mènent des activités sous les directives d'un  
2 meneur.

3 Nous devons renforcer notre esprit de vigilance révolutionnaire,  
4 car notre ministère entretient des relations avec beaucoup  
5 d'ambassades étrangères."

6 Fin de citation.

7 [15.37.07]

8 Troisième extrait - à la page, en khmer: 00086708 à 09; en  
9 anglais: 00355489; et, en français: 008711... pardon, 00811328 à  
10 329.

11 Je cite, c'est le point 4:

12 "Renforcement de l'Angkar sur tous les plans.

13 Ces derniers temps, les effectifs de notre Parti se sont réduits  
14 en raison de l'élimination des ennemis, mais la qualité est mieux  
15 assurée. Nos frères et sœurs en sont tous conscients, ils  
16 comprennent spontanément les ruses de l'ennemi infiltré parmi  
17 nous en profondeur."

18 Un peu plus loin:

19 "Dans ce processus de renforcement, il faut faire attention aux  
20 classes en privilégiant les classes des ouvriers, des paysans  
21 pauvres, moyens et subalternes. En particulier, nous devons  
22 examiner minutieusement leur biographie, leur esprit  
23 révolutionnaire, leur parcours révolutionnaire, sans oublier de  
24 demander l'accord du grand public."

25 Mais probablement que "l'accord des masses" seraient une

1 meilleure traduction en français.

2 Fin de citation.

3 [15.38.53]

4 Quatrième et dernier extrait de ce document important par rapport  
5 aux ennemis.

6 Il se trouve, à la page ERN: 00086710 jusque 11; en anglais:

7 00355491; et, en français: 00811331 -, sous le titre:

8 "3. Tâches à poursuivre. La Révolution Socialiste".

9 Je cite:

10 "Il s'agit également d'une tâche principale. Certains réalisent  
11 bien leurs tâches principales, mais sont dominés par l'esprit  
12 capitaliste et par l'esprit de petite bourgeoisie. On les  
13 considère comme de mauvais éléments parce qu'ils ne remplissent  
14 pas bien la tâche liée à la poursuite de la révolution  
15 socialiste. Poursuivre la révolution socialiste veut dire abolir  
16 la propriété individuelle, lutter contre les classes sociales,  
17 avoir une position ferme envers les ennemis, bien distinguer les  
18 nôtres des ennemis, il ne faut pas les mélanger et il faut  
19 éliminer les personnes individualistes."

20 Fin de citation.

21 Alors, à propos de la distinction entre ce que le document  
22 appelle "les ennemis", d'une part, et "les nôtres", d'autre part,  
23 il est dit ceci - à la page, en khmer: 00086712; en anglais:

24 00355493; et, en français: 00811332 -, je cite:

25 "Faire des efforts dans l'éducation des principes politiques pour

114

1 que la population puisse faire la distinction entre les nôtres et  
2 les ennemis. Les nôtres signifient le Parti, la révolution, la  
3 population, les autorités appartenant à la classe ouvrière  
4 paysanne. Le tout appartient à la révolution. Quant au terme  
5 'ennemi', il désigne tout ce qui est non révolutionnaire et tout  
6 ce qui est antirévolutionnaire. Il ne faut pas mélanger les  
7 ennemis avec la révolution."

8 Fin de citation.

9 [15.41.44]

10 Je vais revenir un instant à la structure du Ministère des  
11 affaires étrangères et aux postes occupés par certains cadres. Il  
12 est utile à cet effet, pour comprendre ce que recouvrait  
13 exactement le Ministère des affaires étrangères, de se pencher  
14 sur certaines listes de prisonniers de S-21, lorsqu'elles  
15 concernent des prisonniers identifiés comme venant du Ministère  
16 des affaires étrangères.

17 À titre d'exemple, je prendrai le document E3/1534 - E3/1534 -,  
18 qui est une liste de prisonniers de S-21 qui est intitulée "Noms  
19 des prisonniers du Ministère des affaires étrangères".

20 Il n'y a pas de version française disponible. C'est un document  
21 de deux pages - que l'on trouve aux ERN: 00087007, en khmer,  
22 jusque 009, là ça fait 3 pages; en anglais, c'est: 00181667  
23 jusque 69.

24 La dernière date qui apparaît sur ce document est le 15 avril  
25 1978. Et c'est une liste de 43 noms. Et, si on l'affiche à

115

1 l'écran, on verra que parmi ces 43 personnes il y a plus de 10  
2 étudiants qui reviennent de l'étranger, notamment de France. Ils  
3 sont donc considérés par ce document comme relevant du Ministère  
4 des affaires étrangères.

5 Il y a également des cadres ou des combattants du Ministère  
6 comme, par exemple, à la ligne 3:

7 "M. Keo Chean, combattant, bureau de Boeng Trabek, entré le 27  
8 février 1978."

9 Et donc on constate ici que, selon ce document de S-21, le bureau  
10 de Boeng Trabek se trouvait déjà sous le Ministère des affaires  
11 étrangères au début 78.

12 [15.44.11]

13 Il y a dans cette liste des combattants des bureaux B-62 ou B-64,  
14 il y a des cadres des ambassades à l'étranger.

15 Et notamment, le numéro 20: "Meak Touch, ambassadeur au Laos".

16 Et le numéro 36: "Lean Sirivut, troisième secrétaire à Pékin".

17 Ce sont des gens dont on a déjà parlé lors des audiences passées  
18 devant vous.

19 Il y a encore des cadres de B-1, comme, au numéro 21, Van Piny,  
20 qui est désigné comme étant vice-Ministre des Affaires  
21 étrangères; ou, au numéro 31, Svay Bory, de la section de  
22 l'information et de la propagande du ministère. Leurs épouses  
23 sont là également.

24 [15.45.06]

25 Enfin - et c'est intéressant de le noter -, au numéro 19 de cette

116

1 liste, il y a un cadre du secteur 15 qui était secrétaire adjoint  
2 du secteur 15, donc dans la zone Ouest.

3 Il s'agit de Tep Hai, alias Ham, entré à S-21 le 15 avril 78; et  
4 qui lui aussi figure sur une liste du Ministère des affaires  
5 étrangères.

6 Il me reste un quart d'heure, je ne vais pas terminer  
7 aujourd'hui, Monsieur le Président, comme nous avons commencés ce  
8 matin à 9h30, mais je voudrais commencer à parler du Ministère du  
9 commerce.

10 Concernant le Comité du commerce, vous vous souviendrez que tout  
11 à l'heure sa composition a été décrite dans une décision du  
12 Comité permanent du... des 19, 20 et 21 avril 1976. C'était le  
13 document E3/235.

14 Donc la composition à l'époque du Comité du commerce, en 1976,  
15 était: les camarades Rith; Nhem - N-H-E-M; et Chhoeun -  
16 C-H-H-O-E-U-N; tous les trois membres.

17 Nous allons revenir sur le sort qui a été réservé à Nhem et à  
18 Chhoeun plus tard.

19 Je voudrais maintenant passer à un premier document, qui est le  
20 procès-verbal de la réunion du Comité permanent du 13 mars 1976,  
21 qui porte sur le commerce.

22 C'est le document E3/233 et E3/234.

23 À la première page, on voit que les participants sont: camarade  
24 secrétaire - et on peut présumer que c'est Pol Pot; camarade  
25 sous-secrétaire, Nuon Chea; camarade Van - donc Ieng Sary;

117

1 camarade Khieu - Son Sen; camarade Hem - Khieu Samphan; camarade  
2 Thuch - T-H-U-C-H -, c'est-à-dire Koy Thuon; camarade Doeun -  
3 donc Sua Vasi; et, le secrétaire Touch, - T-O-U-C-H.

4 [15.47.47]

5 Il est intéressant de remarquer ici que le camarade Thuch, donc  
6 Koy Thuon, est présent à cette réunion sur le commerce en date du  
7 13 mars 1976 alors qu'à partir d'avril 76, comme on l'a vu, son  
8 nom n'apparaît plus dans les listes du gouvernement.

9 Lors de cette réunion du 13 mars 1976, le Comité permanent a pris  
10 la résolution de créer dans le domaine du commerce un comité  
11 chargé d'examiner et de préparer les marchandises qui doivent  
12 être achetées. Et il est composé comme suit - on trouve cela sur  
13 la première page du document dans chacune des langues, je cite:  
14 "Camarade Thuch - T-H-U-C-H - président; camarade Hem, membre; et  
15 puis trois membres consultatifs, c'est-à-dire camarade Van, Vorn  
16 et Doeun; et un membre rapporteur, le camarade Touch -  
17 T-O-U-C-H".

18 Alors, l'on remarque que, en dehors du président, Koy Thuon, qui  
19 par la suite va disparaître, il n'y a qu'un seul membre effectif,  
20 et c'est Khieu Samphan.

21 [15.49.12]

22 Deuxième et dernier extrait de ce document E3/233. C'est à la  
23 page, en khmer: 00000749, donc 00000749; en français, à la page  
24 2, ERN: 00301333; et en anglais: 00182650.

25 Et il s'agit de la composition d'un comité concernant la banque

118

1 qui est constitué par le Comité permanent des personnes  
2 suivantes, et on retrouve l'ordre inverse de... par rapport à  
3 l'autre Comité. Puisque, je cite:

4 "Camarade Hem est le président; camarade Thuch - donc, Koy Thuon  
5 - est membre; il y a deux membres consultatif, camarade Van et  
6 camarade Doeun; et le membre rapporteur, camarade Touch -  
7 T-O-U-C-H."

8 Fin de citation.

9 Il y a un autre procès-verbal de réunion du Comité permanent, qui  
10 date du 7 mai 1976, qui porte sur les problèmes du commerce.

11 Et c'est le document E3/220 - E3/220.

12 Sont présents lors de cette réunion, encore une fois: le  
13 secrétaire; le sous-secrétaire; camarades Van, Hem, Vorn et  
14 Doeun.

15 [15.51.06]

16 Et voilà l'extrait que je voudrais lire, je cite:

17 "Après les rapports du super-camarade Doeun au sujet de la  
18 situation du commerce, la réunion a décidé d'organiser:

19 1. Le Comité du commerce.

20 Muter le super-camarade Chey - C-H-E-Y - de l'agriculture pour  
21 diriger le commerce. Le super-camarade Doeun va travailler au  
22 commerce pour une durée de trois mois, c'est les mois de mai,  
23 juin et juillet. À mi-journée au bureau - ont a dit plus tôt  
24 qu'il s'agissait du Bureau 870 - et l'autre mi-journée au  
25 commerce.



1 2. Allez à Hong Kong.

2 Autoriser le super-camarade Rith à aller à Hong Kong avec le  
3 camarade So, encore une fois, pour acheter des marchandises."

4 Fin de citation.

5 Alors, un petit commentaire sur ce qui était advenu au camarade  
6 Chey - C-H-E-Y -, il s'agit donc de Chey Suon, alias Non Suon,  
7 alias Saen. Il a été arrêté en 1976, il a été exécuté à S-21.

8 Et il y a au dossier, pour fin de la transcription, une  
9 confession donnée à S-21, qui porte la référence IS5.69 et aussi  
10 E190, E19 - pardon, je recommence: - E190.1.14; elle date de  
11 novembre 1976.

12 Il semble donc qu'il ait été empêché de jouer un rôle important  
13 au Ministère des affaires étrangères comme le pressentait le  
14 Comité permanent le 7 mai 1976.

15 [15.53.13]

16 Le camarade Doeun, comme nous allons le voir maintenant à travers  
17 certains documents, a poursuivi son travail de supervision et de  
18 direction du commerce, non pas jusqu'en juillet, comme le disait  
19 à l'époque le Comité permanent, mais au moins jusqu'à la fin du  
20 mois de septembre 1976. Et, par la suite, il va céder le relai.

21 Doeun, pour rappel, est entré à S-21 au début de l'année 1977.

22 Et, au dossier, nous avons une confession datée du 19 février  
23 1977 qui porte le numéro E3/1625 - E3/1625.

24 Alors, voyons pourquoi on peut affirmer que le camarade Doeun a  
25 continué ses activités au commerce jusqu'à la fin du mois de

120

1 septembre 1966 (phon.). Eh bien, c'est simplement parce qu'il y a  
2 quatre rapports au dossier qui ont été envoyés par le Comité du  
3 commerce au frère Doeun, bien respecté, concernant les relations  
4 commerciales avec la Corée du Nord.

5 Et ces quatre rapports portent les références IS18.11, du 21 août  
6 1976; IS18.12, du 28 août 1976; D366/7.1.823, je répète,  
7 D366/7.1.823, du 7 septembre 1976; et le document IS18.14, qui  
8 est le dernier que nous avons au dossier et qui date du 30  
9 septembre 1976.

10 Après cela, comme on va le voir, tous les rapports seront envoyés  
11 dorénavant à Khieu Samphan.

12 Alors, je vais simplement citer l'un de ces quatre rapports  
13 envoyés par le Comité du commerce au frère Doeun.

14 Il s'agit du document D366/7.1.823, du septembre 1976.

15 Il s'agit donc d'un rapport relatif à une rencontre entre des  
16 membres du Comité du commerce et des amis nord-coréens, comme il  
17 est dit.

18 [15.56.10]

19 Et, si l'on s'en reporte à la fin de ce document, l'on verra que  
20 ce rapport, comme d'autres rapports du Comité du commerce, sont  
21 copiés au bureau K-1, au bureau 51, au commerce intérieur et à  
22 l'enregistrement, ou aux archives. Et l'on constate que trois  
23 cadres ont participé pour le Ministère du commerce à la rencontre  
24 avec les Coréens, le camarade Chhoeun - dont on a dit qu'il était  
25 membre du Comité; oncle Hong - H-O-N-G; et le camarade Mol.

121

1 Les discussions portaient sur l'établissement de relations  
2 commerciales et de communications régulières entre les Coréens du  
3 Nord et le Kampuchéa démocratique.

4 [15.57.02]

5 Alors, à partir de la fin octobre 1976, au plus tard, ce n'est  
6 plus à Doeun mais à Hem - donc Khieu Samphan - que les rapports  
7 de ce type sont adressés par le Comité du commerce, et cela,  
8 jusqu'à la fin du régime du Kampuchéa démocratique.

9 Et l'on retrouve ainsi environ 28 rapports adressés à Khieu  
10 Samphan entre le 29 octobre 1976 et le 3 décembre 1978. Cinq  
11 concernent des réunions avec les Nord-Coréens, une dizaine des  
12 réunions avec les Chinois, et une autre dizaine avec les  
13 Yougoslaves.

14 Et j'ai sélectionné deux exemples représentatifs de cette  
15 catégorie de documents.

16 Le premier exemple est le document IS18.19, qui est daté du 1er  
17 novembre 1976. Il s'agit du rapport du Comité du commerce à  
18 l'attention du frère Hem, respecté et bienheureux. C'est un  
19 rapport de deux pages. Et, ce qui nous intéresse, ce sont deux  
20 choses dans ce rapport.

21 Tout d'abord, à la première page, il est dit ceci, je cite:

22 "Avis de nos amis coréens.

23 1. Quant aux compresseurs de pompes à eau, nos amis coréens  
24 veulent savoir combien nous en voulons. Ces compresseurs  
25 permettent à ces pompes de bien fonctionner. Nos avis..." - donc,

122

1 les avis de la délégation cambodgienne, je cite:

2 "Nous attendons la décision de l'Angkar avant de leur donner la  
3 réponse."

4 [15.59.01]

5 Et, deuxième passage, je crois que c'est la même page, au point  
6 2:

7 "S'agissant de 80 tonnes de sésame et 1000 tonnes de crêpe, nos  
8 amis coréens les prennent cette fois-ci, mais la prochaine fois  
9 ils ne prendront pas de sésame, parce que leur gouvernement a  
10 souligné que le peuple kampuchéen manquait d'aliments. Une fois  
11 que le Kampuchéa en aura assez - donc des aliments -, ils en  
12 reprendront.

13 Nos avis: nous remercions nos amis coréens de leur compréhension  
14 quant à notre pénurie. Il nous manque des aliments cette année,  
15 l'année prochaine, il y en aura suffisamment."

16 [15.59.54]

17 Alors, il est intéressant de constater que la pénurie de vivre au  
18 Cambodge était connue en 1976 des Nord-Coréens et que malgré cet  
19 état de fait le Kampuchéa démocratique exportait déjà des denrées  
20 alimentaires comme le montre ce rapport.

21 [16.00.17]

22 Je ne sais pas, Monsieur le Président, si j'ai le temps  
23 d'exploiter un dernier document ou si vous souhaitez interrompre,  
24 suspendre, l'audience maintenant.

25 M. LE PRÉSIDENT:

123

1    Merci, Monsieur le coprocurateur.

2    Effectivement, le moment est venu de lever l'audience.

3    Avant cela, la Chambre annonce aux parties qu'elle ne siégera pas  
4    demain et après-demain.

5    En effet, le bureau de l'administration nous informe que le  
6    personnel cambodgien du tribunal a été autorisé à prendre congé.

7    Dans ces conditions, la Chambre ne siégera pas avant le 18  
8    octobre.

9    L'audience relative aux documents se poursuivra ce jour-là et  
10   l'Accusation pourra achever son exposé concernant la présentation  
11   des documents.

12   Après quoi, la Partie civile aura la parole.

13   Agents de sécurité, veuillez conduire MM. Nuon Chea et Khieu  
14   Samphan au centre de détention et les ramener dans le prétoire le  
15   18 octobre à 9 heures du matin.

16   L'audience est levée.

17   (Levée de l'audience: 16h02)

18

19

20

21

22

23

24

25